

ABRÉGÉ

DES PRINCIPES

DE

LA GRAMMAIRE

FRANÇOISE;

A l'usage des Ecoles Chrétiennes.

A French Grammar.



À ROUEN;

Chez LAURENT DUMESNIL, Libraire &
Imprimeur rue de l'Écureuil.

M. DCC. LXXIV.



PRÉFACE.

A PRÈS les principes de la Religion , & de la Civilité Chrétienne , les jeunes gens ne peuvent rien apprendre de plus utile , qu'un abrégé simple de l'art de parler & d'écrire correctement ; parce que sans cela , il n'est pas possible de se rendre propre aux différens emplois où l'écriture est nécessaire.

Un ouvrage de cette espèce est d'autant plus utile qu'il est impossible d'apprendre bien , ni sa propre langue , ni l'orthographe , si on ne commence par les premiers principes , à cause d'un très-grand nombre de difficultés qui s'y rencontrent.

Tout le monde devrait savoir que pour parler correctement , & se conformer en écrivant à l'exactitude de l'orthographe , il faut connoître les huit parties du discours ; savoir , les Noms & les Pronoms , conjuguer les Verbes , bien distinguer les différentes Déclinaisons de chaque nom , & la Conjugaison sur laquelle chaque verbe doit se conjuguer , &c. c'est ce que l'on a tâché de faire dans cet Abrégé , avec autant de brièveté & de clarté qu'il a été

possible ; il est avantageux de faire apprendre par cœur ces principes à un enfant aussi-tôt qu'il fait lire , & les lui expliquer ; & à mesure qu'il travaillera , les difficultés s'aplaniront ; & cet enfant trouvera même dans son travail une espèce d'amusement très-agréable.

On a lieu d'espérer que les peres & meres se porteront avec plaisir à faire acquérir à leurs enfants les avantages que l'on peut retirer de cet ouvrage.





A B R É G É
DES PRINCIPES
DE LA GRAMMAIRE
FRANÇOISE.

D. **Q**U'EST-CE que la Grammaire ?
R. C'est l'art de bien parler & d'écrire correcte-
ment.

*Explication abrégée de la table des voyelles, consonnes
& ponctuations.*

V O Y E L L E S .

a , e , i , o , u ,

Il y a cinq voyelles, & si l'on y ajoute l'y grec, il y en a six : ces lettres s'appellent voyelles, parce que chacune d'elles peut former une voix, un son, une syllabe, & même un mot, sans le secours d'une autre lettre.

On distingue de deux sortes de voyelles; des brèves & des longues, les brèves sont celles qu'on est moins de temps à prononcer. *Exemple : Amuser, après, avertir, écrire, idole, pomme, user, &c.*

Les voyelles longues se marquent de l'accent circonflexe dans le françois, de l'accent grave dans le latin, & doivent se prononcer plus lentement que les brèves. *Exemple : âge, âpre, crâne, mâle, être, dirent, côtes, flûtes &c.*

L'y grec est voyelle, lorsqu'il fait seul une syllabe, comme dans ces mots: il y est, il y a, il y sera, &c.

L'i cesse d'être voyelle, lorsqu'au commencement d'une syllabe il est suivi d'une autre voyelle; dans ce cas on le prononce comme un g adouci, & on lui donne le nom de gi ou j consonne; il se marque ainsi. *Exemple. Jesus, Jean, jeune, j'avois, rejeter, &c.*

L'u cesse d'être voyelle lorsqu'il est suivi d'une lettre r, ou d'une autre voyelle avec laquelle il compose une syllabe. *Exemple. Vouloir, vulgaire, vrai, vérité, &c.* pour lors on l'appelle ve ou v consonne, & se marque ainsi v.

Il y a trois sortes d'e, l'e masculin, ou accentué, ou fermé, qui est marqué de l'accent aigu, qui se fait prononcer comme l'e latin *Exemple. Bonté, donné, charité.* L'e féminin ou muet, qui n'a qu'un son sourd, se prononce à peu près comme eu. *Exemple. Monde, livre, bonne, &c.*

L'e ouvert, qui est distingué en deux sortes. I. En e un peu ouvert, qui se prononce avec une ouverture de bouche un peu plus grande que pour la prononciation de l'e masculin, & est marqué de l'accent grave. *Exemple. Succès, progrès, &c.* En e fort ouvert, qui se prononce fort lentement, & avec une ouverture de bouche plus grande que le précédent, & est marqué de l'accent circonflexe. *Votre, même, être, &c.*

C O N S O N N E S.

Il y a dix-sept consonnes, & si on y ajoute l'j & l'v, il y en a dix-neuf.

On les appelle consonnes, parce qu'on ne sauroit les prononcer sans y joindre quelques voyelles. *Exemple: b* doit se prononcer comme bé; *c*, cé; *d*, dé; *f*, effe; *g*, gé; *h*, hache; *j*, gi; *k*, ca; *l*, elle; *m*, emme; *n*, enne; *p*, pé; *q*, cu; *r*, rrie; *s*, esse; *t*, té; *v*, vé; *x*, icce; *z*, zéde.

Remarques sur les consonnes.

Quand il se trouve dans un mot françois deux consonnes de même espèce, comme deux *mm*, deux *nn*, deux *cc*, deux *rr*, deux *ff*, il n'en faut prononcer qu'une; cette règle est presque générale, si ce n'est dans les mots *accès, succès, succession*, & très-peu d'autres où il faut prononcer les deux *cc*; il n'en est pas de même dans le latin, où il faut prononcer toutes les lettres, exceptez dans *sanctus auctor*, &c.

Dans tous les mots qui se terminent par une consonne, quand le mot suivant commence par une voyelle, il faut pronon-

cer ordinairement, & faire sonner la consonne qui finit le premier mot sur la voyelle suivante. *Exemple.* Chanter agréablement ; avancer à grands pas ; consentir avec peine , ravir injustement ; il parloit à Pierre ; bons enfans ; il faut excepter de cette regle quelques mots, comme *camp*, *drap*, devant une voyelle & l'h muette, où le *p* ne se prononce pas : on écrit *camp ennemi* ; *drap excellent*.

Dans les mots finis en *rd* ou *rt*, on ne prononce que *r* quand le mot est suivi d'une voyelle. *Exemple.* *Jesus-Christ s'est offert à son Pere ; notre sort est entre les mains de Dieu ; la mort est terrible ; il perd au jeu ; il court à sa perte ; un effort extrême, &c.*

Sur l'h, elle est muette ou aspirée ; la muette est celle qui ne se prononce point, comme dans ces mots, *homme, honneur, honnête, heureux, héritier, &c.* Une consonne qui finit un mot doit sonner sur cette h muette ; ainsi on dit : *il est homme de bien ; cet honneur, un honnête homme, dix heures, est heureux, anciens héritiers.*

L'h muette étant considérée comme une voyelle, la voyelle de l'article qui la précède s'apostrophe, ainsi on dit *l'homme, l'honneur, l'honnête homme*, sans la prononcer du gosier.

L'h aspirée est celle qui se fait entendre dans la prononciation, en la prononçant du gosier. *Exemple.* *Hardiesse, haine, harangue, héros, Hector, &c.* Cette h est une véritable consonne, c'est pourquoi elle est toujours précédée d'un article dont la voyelle ne s'apostrophe point, ainsi on dit, *la hardiesse, la haine, la harangue, le héros, le Hector, &c.*

P O N C T U A T I O N.

Le point seul, c'est-à-dire final, se met à la fin d'un discours dont le sens est fini ; il faut faire en lisant une pause l'espace du temps qu'il faut pour dire, *Jesus, Marie, Joseph, bénissez-nous.*

Les deux points se mettent après le sens fini d'une phrase ou période, quand on rapporte un exemple, ou lorsqu'on veut faire une comparaison, comme : *l'on connoît l'arbre par son fruit : mais l'homme se fait connoître par ses œuvres. Tous réussit pour le bien de ceux qui aiment Dieu : les méchants au contraire tirent du mal de tout.* Il faut faire une pause en lisant, l'espace du temps qu'il faut pour dire, *Jesus, Marie, Joseph.*

Le point-virgule sert à suspendre ou soutenir la période.

lorsqu'elle est trop longue ; il se met ensuite des parties du discours, après lesquelles il se trouve des mots qui tendent ou à induire quelques raisons, ou à tirer quelques conséquences, comme: *les saintes résolutions sont inutiles quand on ne les exécute pas; donc il les faut prendre & les exécuter, ou comme: mais; outre; c'est; car; enfin; en un mot; afin que, &c.* Il faut observer en lisant une pause, l'espace du temps qu'il faut pour dire, *Jesus, Marie.*

La virgule se met à chaque proposition, pour faire observer une petite pause, l'espace du temps qu'il faut pour prononcer le saint Nom de *Jesus.* Exemple. *Il faut parler, prier, pleurer, & gémir devant Dieu.*

INTERROGANT (?).

Le point interrogant fait ainsi (?) se met après les interrogations, comme *Où est Dieu? Pourquoi faites vous cela? &c.*

ADMIRATIF (!).

Le point admiratif, figuré en cette manière (!) se met après les mots qui marquent l'admiration ou l'étonnement, qui font naître la joie ou la douleur; comme: *ô mon Dieu! ô Jesus! ô quelle peine!*

APOSTROPHE (').

C'est une petite virgule qu'on met entre deux mots, au-dessus, pour marquer qu'on a retranché une voyelle qui ne se prononce point, lorsqu'elle précède un mot qui commence par une voyelle ou *h* muette qui ne se prononce pas. Exemple. *Il n'y a qu'un Dieu, j'aime, qu'il aime, l'ame &c.* au lieu de dire, *il ne y a que un Dieu, je aime, que il aime, la ame.*

PARENTHÈSE ().

C'est un ou plusieurs mots qui ont un sens détaché du discours, & que l'on croit nécessaires pour l'intelligence; lorsque la parenthèse est longue, elle se met entre deux crochets; & lorsqu'elle est courte entre deux virgules. Exemple. *Donnez (dit Jesus-Christ) & on vous donnera; ou veillez (dit Jesus-Christ) & priez;* le reste du discours a un sens complet sans la parenthèse; en lisant, la parenthèse se doit dire d'un ton plus bas.

LIAISON ou DIVISION (-).

C'est une petite barre traversante, dont on se sert pour marquer la réunion des parties d'un mot qui ne peut pas entrer tout entier dans une ligne; ou pour faire prononcer plusieurs petits mots comme un seul. Exemple. *X-a-t-il, est-il, très-saint, &c.*

A C C E N T A I G U .

L'Accent aigu est tourné de droite à gauche, & sert pour faire prononcer l'e masculin comme l'e latin. *Exemple. Aimé, loué, prisé, bonté, &c.*

A C C E N T G R A V E .

L'Accent grave est tourné de gauche à droite, & se met sur l'e ouvert lorsqu'il se trouve à la fin des mots, & qu'ils sont suivis d'une s, comme, *après, auprès, très, &c.*

Dans le latin cet accent sert à faire prononcer plus lentement la syllabe qui en est marquée, & ne se met que sur les voyelles. Cet accent se met aussi sur le mot où, pronom qui marque le lieu, ou qui sert à l'interrogation, comme, *où est-il? où demeure-t'il? &c.* mais il ne faut jamais le mettre sur le mot ou, qui est une conjonction; comme il fera ceci ou cela; il travaillera ou il se reposera, &c.

Il se met encore sur l'a qui est article, ou qui est devant l'infinitif d'un verbe, ou devant un nom de lieu. *Exemple. Etant à la campagne, j'ai écrit à mon pere ce que j'avois à lui mander. Enfin, il se met sur l'article là, lorsqu'il est particule démonstrative, ou adverbe de temps & de lieu; comme celui-là, celle-là, en ce temps-là que faites-vous là, est-ce là tout, qui va là, arrêtez-vous là.*

A C C E N T C I R C O N F L E X E .

Il tient lieu d's ou d'a, & fait prononcer lentement la syllabe qui en est marquée. *Vôte, Maître, âge, &c.*

Il n'y a en françois que trois voyelles qui portent des points en tête; savoir, é, ï, ü.

L'è tréma ne se rencontre qu'après l'a l'o & l'u.

Après l'a comme en ces mots, *aète, aéré, & semblables, où l'è tréma sert pour éviter qu'on ne prononce Aete, aéré, &c.*

Après l'o dans *Poète, aloës, Noël*, pour empêcher qu'on ne prononce l'o & l'e, comme la diphthongue œ qui se trouve en ces mots, *œuvre, cœur, &c.*

Et enfin après l'u dans *ambiguë, ciguë, &c.* pour faire connoître qu'on doit prononcer ces mots *apertement* que ceux-ci, *fatigue, langue, laïque, &c.*

L'ï tréma se place après l'a, l'o & l'u.

Après l'a dans *Adélaïde, hair, laïque & semblables*, pour empêcher qu'on ne prononce l'a & l'i comme dans les mots *air, chaire, chaîne*, où ils forment la diphthongue ai.

L'î tréma se met après l'o dans *stoïcien*, *héroïque*, *Simoïs* & semblables, parce que l'o & l'i n'y forment pas la diphthongue *oi*, comme en *oiseau*, *moitié*, *emploi*, &c.

Peu de personnes placent l'î tréma après l'u, il n'y est bien que dans *ouï*, participe du verbe *ouïr*.

L'ü tréma se place après les voyelles *a* & *o*.

Après l'a dans ces mots, *Archelaüs*, *Æsaüs*, *Saül* & semblables, pour marquer qu'elle n'y est pas diphthongue comme en ceux-ci, *Laudes*, *Saumon*, *Paul*, &c.

Après l'o, en ces mots, *Pirithoüs*, *Bagoüs*, & semblables, pour faire voir que la dernière syllabe de ces mots ne sonne pas comme la diphthongue *ou*, qui se trouve en ceux-ci, *tous*, *gout*, *jour*, &c.

On voit par toutes ces explications que l'on met deux points sur *ë*, *ï*, *ü*, pour faire connoître que ce sont des syllabes séparées des autres, & se prononcent comme s'il y avoit, *No ël*, *ha ïr*, *Sa ül*, &c.

A B R É V I A T I O N S.

Elles sont toutes pour le latin.

Deü, veut dire, Deum : âte, ante; numquï, nunquam; uti; atique; Dñs, Dominus.

C H A P I T R E P R E M I E R.

Du Genre, du nombre & des parties du discours.

Il y a deux genres dans le françois, le genre masculin & le genre féminin.

Un mot est *masculin* quand on peut mettre avant lui *le* ou *un*. Exemple, *pere* est *masculin*, parce qu'on peut dire *le pere*, *un pere*.

Un mot est *féminin*, quand on peut mettre avant lui *la* ou *une*. Exemple; *mere* est *féminin*, parce qu'on peut dire, *la mere*, *une mere*.

Du nombre.

Il y a deux nombres; savoir, le singulier & le pluriel. Le *singulier*, quand on ne parle que d'une chose. Exemple; *le pere*, *un livre*. Le pluriel, quand on parle de plusieurs choses. Exemple; *les peres*, *des livres*, &c.

Des parties du discours.

Le discours contient neuf parties, savoir, *le nom*, *l'article*,

le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, & l'interjection.

C H A P I T R E II.

Du Nom.

LE nom est un mot qui sert à nommer ou à qualifier quelque chose.

Il y a de deux sortes de noms, savoir le nom substantif & le nom adjectif.

Le nom substantif est celui qui signifie simplement la chose & n'a pas besoin d'être joint à un autre nom pour être entendu. Exemple, *habit, enfant, &c.* sont des *noms substantifs*, parce qu'ils n'ont pas besoin d'être joints à d'autres noms pour être entendus.

Le nom adjectif est celui qui sert à qualifier la chose, c'est-à-dire, qui en exprime quelque qualité, ou qui marque de quelle façon elle est, & qui a besoin d'être joint à un autre nom pour être entendu; exemple, *rouge, aimable*, sont des *noms adjectifs*, parce qu'ils ne peuvent être entendus sans être joints à un autre nom, come *un habit rouge, un enfant aimable*.

Il y a trois sortes de noms substantifs; savoir, *les noms communs, les noms collectifs, & les noms propres*.

Les noms communs sont ceux qui conviennent à plusieurs choses semblables, comme les noms *d'ange, d'homme, de cheval* qui conviennent à tous *les anges, à tous les hommes & à tous les chevaux*.

Les noms collectifs sont ceux qui, quoique au singulier, portent nécessairement à l'esprit l'idée de plusieurs choses ou de plusieurs personnes de même espèce, comme réunies ensemble. Ainsi le mot de *forêt*, fait concevoir plusieurs arbres, celui *d'armée*, plusieurs soldats. Il en est de même des noms, *multitude, infinité, nombre, quantité, troupe, la plupart, &c.*

Les noms propres sont ceux qui ne conviennent qu'à une seule chose; comme les noms de *Cicéron & de Paris, &c.* qui ne conviennent qu'à un seul homme, & à une seule ville.

Les noms de nombre sont des noms adjectifs dont on se sert pour compter.

Il y en a de deux sortes, les noms de nombre ab-

solus ou cardinaux , & les noms de nombre ordinaux.

Les noms de *nombre cardinaux* ou *absolus* sont ceux qui répondent à cette question , *combien ?* ce sont *un , deux , trois , quatre , cinq , dix , cent , &c. vous avez trois livres , cent livres ;* vous voyez que l'on peut faire cette question , *combien d'argent avez-vous ?*

On les appelle *cardinaux* , parce qu'ils sont comme l'origine des nombres ordinaux , & qu'ils servent à les former en y ajoutant *ième* , puisque de *quatre* on fait *quatrième*.

Les noms de *nombre ordinaux* sont ceux qui marquent l'ordre des choses par rapport au nombre , & qui répondent à cette question , *le quantième est-il ?* tels sont *le premier , le second , troisième , &c. centième , &c. la première , la troisième , la quatrième*. Application de ces exemples ; *je suis le premier de ma classe , le second , le troisième ; je lis le quatrième chapitre , la troisième page , &c.* Dans ces exemples on peut faire ces questions : *le quantième de votre classe êtes-vous ? le quantième chapitre , la quantième page lisez-vous ?*

La plupart des noms terminés au singulier par *al* & *ail* , font leur pluriel en *aux*. Exemple , *le cheval , les chevaux , le travail , les travaux , &c.*

Les noms terminés au singulier par *s* , *z* , ou *x* , gardent ces lettres aux pluriels , comme *le fils , les fils , le nez , les nez , la voix , les voix*.

Des degrés de comparaison.

D. A quels noms conviennent les degrés de comparaison ?

R. Aux seuls noms adjectifs.

Il y a trois degrés de comparaison , *le positif , le comparatif & le superlatif*.

Comment exprime-t-on le positif ?

Par l'adjectif simplement sans y rien ajouter. Ainsi *beau , grand , habile* , sont des *adjectifs positifs*.

D. Combien y a-t-il de sortes de comparatifs ?

Il y en a de trois sortes.

1. *Le comparatif d'égalité* qui se forme en mettant les mots *autant , aussi* ou *si* avant les adjectifs ; comme quand on dit , *vous êtes AUTANT habile* ou *AUSSSI habile que votre frere*.

Le comparatif d'excès qui se forme en mettant le mot *plus* avant les adjectifs. Exemple , *l'Histoire est PLUS utile que la Musique*.

3. *Le comparatif de défaut* qui se forme en mettant le mot

moins avant les adjectifs. Exemple. *Alexandre étoit MOINS prudent que César.*

Remarquez qu'il y a des comparatifs qui s'expriment par un seul mot. Exemple, *meilleur, pire, ou pis, & moindre*, au lieu de dire, *plus bon, plus mauvais, plus petit.*

Il y a deux sortes de superlatifs; le *superlatif absolu* & le *superlatif relatif.*

Le *superlatif absolu* se forme en mettant *très* ou *fort* avant les noms adjectifs. Exemple, *Cicéron étoit TRÈS-éloquent; votre procédé est FORT honnête.*

Le *superlatif relatif* en mettant *le plus, du plus, au plus, ou la plus, de la plus, à la plus*, avant les noms adjectifs. Exemple; *Alexandre étoit LE PLUS brave des hommes. Ma sœur est LA PLUS heureuse des femmes.*

CHAPITRE III.

Des Articles.

Les *Articles* sont de petits mots qui se mettent avant le noms & qui en font ordinairement connoître le genre, le nombre & le cas. Exemple, *le, la, les, du, de la, des, d, au, aux*, sont des articles; on trouve l'application de ces articles dans les *Déclinaisons.*

Il faut remarquer qu'on ne met point d'article avant les noms au *vocatif*, mais en place on met quelquefois la lettre *ô.*

Il y a de quatre sortes d'articles, *les articles définis, les articles indéfinis, les articles partitifs, & l'article un, une.*

Décliner un nom, c'est le réciter avec les articles.

D. Combien y a-t'il de cas ?

R. Six. *Le nominatif, le génitif, le datif, l'accusatif, le vocatif & l'ablatif.*

Les genres, les nombres & les cas conviennent *aux noms, aux articles, aux pronoms & aux participes.*

Des Articles définis.

Déclinez avec l'article défini un nom masculin qui commence par une consonne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nominatif	le Prince.	Nominatif	les Princes.
Génitif	du Prince.	Génitif	des Princes.

Datif	au Prince.	Datif	aux Princes.
Accusatif	le Prince.	Accusatif	les Princes.
Vocatif	ô Prince.	Vocatif	ô Princes.
Ablatif	du Prince.	Ablatif	des Princes.

Déclinez un nom féminin qui commence par une consonne.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	la Table.	Nom.	les Tables.
Gén.	de la Table.	Gén.	des Tables.
Dat.	à la Table.	Dat.	aux Tables.
Acc.	la Table.	Acc.	les Tables.
Voc.	ô Table.	Voc.	ô Tables.
Abl.	de la Table.	Abl.	des Tables.

Nom masculin qui commence par une voyelle

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	l'Amour.	Nom.	les Amours.
Gén.	de l'Amour.	Gén.	des Amours.
Dat.	à l'Amour.	Dat.	aux Amours.
Acc.	l'Amour.	Acc.	les Amours.
Voc.	ô Amour.	Voc.	ô Amours.
Abl.	de l'Amour.	Abl.	des Amours.

Les noms qui commencent par une voyelle, se déclinent comme l'Amour.

Nom qui commence par une h aspirée.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	le Héros.	Nom.	les Héros.
Gén.	du Héros.	Gén.	des Héros.
Dat.	au Héros.	Dat.	aux Héros.
Acc.	le Héros.	Acc.	les Héros.
Voc.	ô Héros.	Voc.	ô Héros.
Abl.	du Héros.	Abl.	des Héros.

Nom qui commence par une h non aspirée.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	l'Honneur.	Nom.	les Honneurs.
Gén.	de l'Honneur.	Gén.	des Honneurs.
Dat.	à l'Honneur.	Dat.	aux Honneurs.
Acc.	l'Honneur.	Acc.	les Honneurs.
Voc.	ô Honneur.	Voc.	ô Honneurs.
Abl.	de l'Honneur.	Abl.	des Honneurs.

Les noms féminins qui commencent par une h aspirée, se déclinent comme l'Honneur.

Déclinez avec l'article indéfini, un nom masculin qui commence par une consonne.

SINGULIER.

Nom.	Dieu.	Acc.	Dieu.
Gén.	de Dieu.	Voc.	ô Dieu.
Datif.	à Dieu.	Abl.	de Dieu.

Déclinez avec ces mêmes articles, un nom féminin qui commence par une consonne.

SINGULIER.

Nom.	Rome.	Acc.	Rome.
Gén.	de Rome.	Voc.	ô Rome.
Dat.	à Rome.	Abl.	de Rome.

Déclinez des noms qui commencent par une voyelle & par une h non aspirée.

SINGULIER.

Nom.	Antoine.	Acc.	Antoine.
Gén.	d'Antoine.	Voc.	ô Antoine.
Dat.	à Antoine.	Abl.	d'Antoine.

Autre SINGULIER.

Nominatif	Angélique.	Accusatif	Angélique.
Génitif	d'Angélique.	Vocatif	ô Angélique.
Datif	à Angélique.	Abl.	d'Angélique.

Autre SINGULIER.

Nom.	Hercule.	Acc.	Hercule.
Gén.	d'Hercule.	Voc.	ô Hercule.
Dat.	à Hercule.	Abl.	d'Hercule.

De l'Article partitif ou indéterminé.

Les noms suivants se déclinent avec les articles partitifs.

SINGULIER.

Nom.	du Pain.
Gén.	de Pain.
Dat.	à du Pain.
Acc.	du Pain.
Voc.	
Abl.	de Pain.

PLURIEL.

Nom.	des Pains.
Dat.	à des Pains.
Gén.	de Pains.
Acc.	des Pains.
Voc.	
Abl.	de Pains.

SINGULIER.

Nom.	de la Viande.
Gén.	de Viande.

PLURIEL.

Nom.	des Viandes.
Gén.	de Viandes.

Dat.	<i>à de la</i>	Viande.	Dat.	<i>à des</i>	Viandest
Acc.	<i>de la</i>	Viande.	Acc.	<i>des</i>	Viandes.
Voc.			Voc.		
Abl.	<i>de</i>	Viande.	Abl.	<i>de</i>	Viandes.

Autre du masculin commençant par une voyelle.

SINGULIER.

Nom.	<i>de</i>	l'Esprit.	Acc.	<i>de</i>	l'Esprit.
Gén.		d'Esprit	Voc.		
Dat.	<i>à de</i>	l'Esprit.	Abl.		d'Esprit.

PLURIEL.

Nom.	<i>des</i>	Esprits.	Acc.	<i>des</i>	Esprits.
Gén.		d'Esprits.	Voc.		
Dat.	<i>à des</i>	Esprits.	Abl.		d'Esprits.

Les Noms féminins qui comencent par une voyelle & que l'on veut décliner avec les articles partitifs, se déclinent comme de l'Esprit.

Autre du masculin commençant par une h non aspirée.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>de</i>	l'Honneur.	Nom.	<i>des</i>	Honneurs.
Gén.		d'Honneur.	Gén.		d'Honneurs.
Dat.	<i>à de</i>	l'Honneur.	Dat.	<i>à des</i>	Honneurs.
Acc.	<i>de</i>	l'Honneur.	Acc.	<i>des</i>	Honneurs.
Voc.			Voc.		
Abl.		d'Honneur.	Abl.		d'Honneurs.

Les deux suivans, aont l'un est masculin & l'autre féminin, joints à un adjectif, se déclinent aussi avec le même article.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>de bon</i>	Pain.	Nom.	<i>de bons</i>	Pains.
Gén.	<i>de bon</i>	Pain.	Gén.	<i>de bons</i>	Pains.
Dat.	<i>à de bon</i>	Pain.	Dat.	<i>à de bons</i>	Pains.
Acc.	<i>de bon</i>	Pain.	Acc.	<i>de bons</i>	Pains.
Voc.			Voc.		
Abl.	<i>de bon</i>	Pain.	Abl.	<i>de bons</i>	Pains.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>de bonne</i>	Viande.	Nom.	<i>de bonnes</i>	Viandes.
Gén.	<i>de bonne</i>	Viande.	Gén.	<i>de bonnes</i>	Viandes.
Dat.	<i>à de bonne</i>	Viande.	Dat.	<i>à de bonnes</i>	Viandes.
Acc.	<i>de bonne</i>	Viande.	Acc.	<i>de bonnes</i>	Viandes.
Voc.			Voc.		
Abl.	<i>de bonne</i>	Viande.	Abl.	<i>de bonnes</i>	Viandes.

Autre

Autre avec l'article un , une.

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom.	<i>un</i>	Homme.	Nom.	<i>des</i>	Hommes.
Gén.	<i>d'un</i>	Homme.	Gén.	<i>d'Hommes.</i>	
Dat.	<i>à un</i>	Homme.	Dat.	<i>à des</i>	Hommes.
Acc.	<i>un</i>	Homme.	Acc.	<i>des</i>	Hommes.
Voc.			Voc.		
Abl.	<i>d'un</i>	Homme.	Abl.	<i>d'Hommes.</i>	

SINGULIER.			PLURIEL.		
Nom.	<i>une</i>	Femme.	Nom.	<i>des</i>	Femmes.
Gén.	<i>d'une</i>	Femme.	Gén.	<i>de</i>	Femmes.
Dat.	<i>à une</i>	Femme.	Dat.	<i>à des</i>	Femmes.
Acc.	<i>une</i>	Femme.	Acc.	<i>des</i>	Femmes.
Voc.			Voc.		
Abl.	<i>d'une</i>	Femme.	Abl.	<i>de</i>	Femmes.

CHAPITRE IV.

Du Pronom.

LE Pronom est un mot qui tient ordinairement la place du nom.

Il y a de sept sortes de Pronoms, savoir, *Pronoms personnels. Pronoms conjonctifs. Pronoms possessifs. Pronoms démonstratifs. Pronoms relatifs. Pronoms absolus. Pronoms indéfinis.*

ARTICLE PREMIER.

Des Pronoms personnels.

Les Pronoms personnels sont ceux qui marquent directement les personnes ou qui en tiennent la place.

Il y a trois personnes. La première est celle qui parle. La seconde est celle à qui on parle. La troisième est celle de qui on parle.

Les pronoms de la première personne, sont *je & moi*, pour le singulier, & *nous* pour le pluriel. Ils sont des deux genres.

Les pronoms de la seconde personne sont *tu & toi*, pour le singulier, & *vous* pour le pluriel. Ils sont aussi des deux genres.

Les pronoms de la troisième personne, sont, *il & lui* pour le singulier, *ils & eux*, pour le pluriel du masculin, *elle*, pour le singulier; *elles*, pour le pluriel du féminin.

Ces pronoms se déclinent avec l'article indéfini.

Pronom de la première personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Je ou Moi.	Nom.	Nous.
Gén.	de Moi.	Gén.	de Nous.
Dat.	à Moi.	Dat.	à Nous.
Acc.	Moi.	Acc.	Nous.
Voc.		Voc.	
Abl.	de Moi.	Abl.	de Nous.

Pronom de la seconde personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Tu ou Toi.	Nom.	Vous.
Gén.	de Toi.	Gén.	de Vous.
Dat.	à Toi.	Dat.	à Vous.
Acc.	Toi.	Acc.	Vous.
Voc.	ô Toi.	Voc.	ô Vous.
Abl.	de Toi.	Abl.	de Vous.

Pronom de la troisième personne.

Pour le masculin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Il ou Lui.	Nom.	Ils ou Eux.
Gén.	de Lui.	Gén.	d'Eux.
Dat.	à Lui.	Dat.	à Eux.
Acc.	Lui.	Acc.	Eux.
Voc.		Voc.	
Abl.	de Lui.	Abl.	d'Eux.

Pour le féminin.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	Elle.	Nom.	Elles.
Gén.	d'Elle.	Gén.	d'Elles.
Dat.	à Elle.	Dat.	à Elles.
Acc.	Elle.	Acc.	Elles.
Voc.		Voc.	
Abl.	d'Elle.	Abl.	d'Elles.

Du Pronom réfléchi Soi.

SINGULIER.			
Nom.		Acc.	Soi.
Gén.	de Soi.	Voc.	
Dat.	à Soi.	Abl.	de Soi.

P L U R I E L.

Nom.	
Gén.	d'Eux-mêmes, ou d'Elles-mêmes.
Dat.	à Eux-mêmes, ou à Elles-mêmes.
Acc.	Eux-mêmes, ou Elles-mêmes.
Voc.	
Abl.	d'aux mêmes, ou d'Elles-mêmes.

On, est une espèce de pronom indéclinable qui marque une espèce de troisième personne générale & indéterminée. Exemple ; *On étudie*, c'est comme si on disoit, *les hommes étudient*.

A R T I C L E I I.

Des Pronoms conjonctifs.

Les pronoms conjonctifs sont des pronoms qui se mettent ordinairement pour les cas des pronoms personnels. Exemple, *vous me donnez un livre. Le Ciel nous favorise* ; c'est comme si l'on disoit, *vous donnez un livre à moi, le Ciel favorise nous*. Ainsi des autres.

Il y a des pronoms conjonctifs autant qu'il y a de personnes. Ces personnes sont, *mè, te, lui, le, la*, pour le singulier. *Nous, vous, les, leurs*, pour le pluriel ; *se* pour le singulier & le pluriel.

Outre ces pronoms, en voici deux ; *savoit, en & y*, pour le singulier & le pluriel. *Y* convient aux trois personnes. Exemple, *je m'y applique*, c'est-à-dire, *je m'applique à cette chose, ou à ces choses. J'en parle*, c'est-à-dire, *de cette chose, de vous, de lui, &c.*

Les pronoms conjonctifs sont des deux genres, à l'exception de *le*, qui est masculin, & de *la*, qui est féminin ; ils sont tous indéclinables.

ARTICLE III.

Des Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs sont des pronoms qui marquent la possession ; comme quand je dis , *мой habit , votre chapeau , son livre , &c.*

Il y a de deux sortes de pronoms possessifs ; savoir , les pronoms possessifs absolus , & les pronoms possessifs relatifs.

Les pronoms possessifs absolus sont ceux qui se joignent toujours à un nom substantif ; comme *mon habit , &c.*

Les pronoms possessifs relatifs sont ceux qui se rapportent à un nom déjà exprimé , comme quand on dit , après avoir parlé d'*habit* , je dis *le mien* , c'est-à-dire , *mon habit*.

D. De quelles personnes sont les pronoms possessifs , tant absolus que relatifs ?

Il y en a pour les trois personnes , & ils se rapportent chacun à quelqu'un des pronoms personnels , tant singuliers que pluriels.

D. Quels sont les pronoms possessifs , & à quels pronoms personnels se rapportent-ils ?

R. Ce sont ,

Sing.	Sing.	Plur. des deux genres.
masc.	fém.	

Mon. Ma. Mes. qui se rapportent à *Moi*.

Ton. Ta. Tes. qui se rapportent à *Toi*.

Son. Sa. Ses. qui se rapportent à *Lui* ou à *Elle*.

Notre. Notre. Nos. qui se rapportent à *Nous*.

Votre. Votre. Vos. qui se rapportent à *Vous*.

Leur. Leur. Leurs. qui se rapportent à *Eux* ou à *Elles*.

D. Quels sont les pronoms possessifs relatifs , & les pronoms personnels auxquels ils se rapportent ?

R. Ce sont ,

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masc.	fém.	masc.	fém.

Le Mien , la Mienne , les Miens , les Miennes , *Moi*.

Le Tien , la Tienne , les Tiens , les Tiennes , *Toi*.

Le Sien , la Sienne , les Siens , les Siennes , *Lui* ou *Elles*.

Le Nôtre, la Nôtre, les Nôtres, les Nôtres, *Nous*.
 Le Vôtre, la Vôtre, les Vôtres, les Vôtres, *Vous*.
 Le Leur, la Leur, les Leurs, les Leurs, *Eux* ou *Elles*.

Ces mots sont mis au rang des pronoms parce qu'ils tiennent la place des pronoms personnels ou des noms au génitif, &c. Mon ouvrage, c'est-à-dire, l'ouvrage de moi; ainsi des autres pronoms possessifs relatifs.

D. *Quel article les pronoms possessifs absolus prennent-ils?*

R. Ils prennent l'article indéfini.

Déclinez-les de suite, & ajoutez-y un nom.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>mon</i> Livre.	<i>mes</i> Livres.
Gén.	<i>de mon</i> Livre.	<i>de mes</i> Livres.
Dat.	<i>à mon</i> Livre.	<i>à mes</i> Livres.
Acc.	<i>mon</i> Livre.	<i>mes</i> Livres.
Voc.	<i>ô mon</i> Livre,	<i>ô mes</i> Livres.
Abl.	<i>de mon</i> Livre.	<i>de mes</i> Livres.

SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>ma</i> Plume.	<i>mes</i> Plumes.
Gén.	<i>de ma</i> Plume.	<i>de mes</i> Plumes.
Dat.	<i>à ma</i> Plume.	<i>à mes</i> Plumes.
Acc.	<i>ma</i> Plume.	<i>mes</i> Plumes.
Voc.	<i>ô ma</i> Plume.	<i>ô mes</i> Plumes.
Abl.	<i>de ma</i> Plume.	<i>de mes</i> Plumes.

Ton, Ta, Son, Sa, &c. joints aussi à des noms, se déclinent comme *mon livre* & *ma plume*, exceptez qu'ils n'ont point de Vocatif.

Autre. SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>notre</i> Frere.	<i>nos</i> Freres.
Gén.	<i>de notre</i> Frere.	<i>de nos</i> Freres.
Dat.	<i>à notre</i> Frere.	<i>à nos</i> Freres.
Acc.	<i>notre</i> Frere.	<i>nos</i> Freres.
Voc.	<i>ô notre</i> Frere.	<i>ô nos</i> Freres.
Abl.	<i>de notre</i> Frere.	<i>de nos</i> Freres.

Autre. SINGULIER.

PLURIEL.

Nom.	<i>leur</i> Papier.	<i>leurs</i> Papiers.
Gén.	<i>de leur</i> Papier.	<i>de leurs</i> Papiers.
Dat.	<i>à leur</i> Papier.	<i>à leurs</i> Papiers.
Acc.	<i>leur</i> Papier.	<i>leurs</i> Papiers.
Voc.		
Abl.	<i>de leur</i> Papier.	<i>de leurs</i> Papiers.

Notre, joint à un nom féminin, se décline comme *notre*, joint à un nom masculin.

Votre, joint à un nom masculin ou féminin, se décline comme *notre frere*, excepte qu'il n'a point de *vocatif*.

Leur, joint à un nom féminin, se décline comme avec un nom masculin.

D. Avec quel article les pronoms possessifs relatifs se déclinent-ils ?

R. Il se déclinent avec l'article défini.

SINGULIER. Masc.		PLURIEL. Masc.
Nom.	le Mien.	les Miens.
Gén.	du Mien.	des Miens.
Dat.	au Mien.	aux Miens.
Acc.	le Mien.	les Miens.
Voc.		
Abl.	du Mien.	des Miens.

SINGULIER. Fém.		PLURIEL. Fém.
Nom.	la Mienn.	les Miennes.
Gén.	de la Mienna.	des Miennes.
Dat.	à la Mienn.	aux Miennes.
Acc.	la Mienn.	les Miennes.
Voc.		
Abl.	de la Mienn.	des Miennes.

Autre.	SINGULIER.		PLURIEL.	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Nom.	le Leur.	la Leur.	les Leurs.	les Leurs.
Gén.	du Leur.	de la Leur.	des Leurs.	des Leurs.
Dat.	au Leur.	à la Leur.	aux Leurs.	aux Leurs.
Acc.	le Leur.	la Leur.	les Leurs.	les Leurs.
Voc.				
Abl.	du Leur.	de la Leur.	des Leurs.	des Leurs.

ARTICLE IV.

Des Pronoms démonstratifs.

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui servent à montrer quelque chose. Exemple, *ce livre*, *cette plume*, &c.
Voici les pronoms démonstratifs.

SING.	PLUR.	SING.	PLUR.
<i>Masc.</i> Ce, Cet.	Ces.	Celui-ci.	Ceux-ci.
<i>Fém.</i> Cette.	Ces.	Celle-ci.	Celles-ci.
<i>Masc.</i> Celui.	Ceux.	Celui-là.	Ceux-là.
<i>Fém.</i> Celle.	Celles.	Celle-là.	Celles-là.
Autre. <i>Masc.</i> . . . }		Ceci.	
		Cela.	

On se sert de *ce*, avant les noms masculins qui commencent par une consonne ou par une *h* aspirée, comme *ce palais*, *ce héros*; & on se sert de *cet*, avant les noms masculins qui commencent par une voyelle, ou par une *h* non aspirée, comme *cet oiseau*, *cet honneur*.

On se sert de *celle-ci*, *celui-ci*, *ceci*, pour montrer des choses présentes

On se sert de *celui-là*, *celle-là*, *cela*, pour montrer des choses plus éloignées.

Les pronoms démonstratifs prennent l'article indéfini; ils sont de la troisième personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	<i>ce</i> Palais.	Nom.	<i>ces</i> Palais.
Gén.	<i>de ce</i> Palais.	Gén.	<i>de ces</i> Palais.
Dat.	<i>à ce</i> Palais.	Dat.	<i>à ces</i> Palais.
Acc.	<i>ce</i> Palais.	Acc.	<i>ces</i> Palais.
Voc.		Voc.	
Abl.	<i>de ce</i> Palais.	Abl.	<i>de ces</i> Palais.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	<i>cet</i> Oiseau.	Nom.	<i>ces</i> Oiseaux.
Gén.	<i>de cet</i> Oiseau.	Gén.	<i>de ces</i> Oiseaux.
Dat.	<i>à cet</i> Oiseau.	Dat.	<i>à ces</i> Oiseaux.
Acc.	<i>cet</i> Oiseau.	Acc.	<i>ces</i> Oiseaux.
Voc.		Voc.	
Abl.	<i>de cet</i> Oiseau.	Abl.	<i>de ces</i> Oiseaux.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Nom.	<i>cette</i> Femme.	Nom.	<i>ces</i> Femmes.
Gén.	<i>de cette</i> Femme.	Gén.	<i>de ces</i> Femmes.
Dat.	<i>à cette</i> Femme.	Dat.	<i>à ces</i> Femmes.
Acc.	<i>cette</i> Femme.	Acc.	<i>ces</i> Femmes.
Voc.		Voc.	
Abl.	<i>de cette</i> Femme.	Abl.	<i>de ces</i> Femmes.

24 *Abbrégé des principes*
SINGULIER. PLURIEL.

	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>
Nom.	Celui,	Celle.	Ceux,	Celles.
Gén.	de Celui,	de Celle.	de Ceux,	de Celles.
Dat.	à Celui,	à Celle.	à Ceux,	à Celles.
Acc.	Celui,	Celle.	Ceux,	Celles.
Voc.				
Abl.	de Celui,	de Celle.	de Ceux,	de Celles.

Celui-ci, Celle-ci; Ceux-ci; Celui-là; Celle-là; & Ceux-là, Celles-là, se déclinent comme Celui, Celle.

Autre sans PLURIEL.

Nom.	Ceci.	Cela.	Acc.	Ceci.	Cela.
Gén.	de Ceci.	de Cela.	Voc.		
Dat.	à Ceci.	à Cela.	Abl.	de Ceci.	de Cela.

ARTICLE V.

Des Pronoms relatifs.

Les pronoms relatifs sont des pronoms qui ont toujours rapport à un nom ou à un pronom qui les précède.

Ces pronoms sont; *qui, que, quoi, dont*; ils sont des deux genres; *lequel*, masculin; *laquelle*, féminin.

Le nom ou pronom auquel se rapporte le pronom relatif, s'appelle *antécédent*. Exemple; quand je dis, *Dieu qui aime les hommes. L'argent que j'ai dépensé. Qui* se rapporte à *Dieu. Que* se rapporte à *l'argent*; par conséquent, *qui & que* sont des pronoms relatifs, *Dieu & argent* sont les antécédents de *qui & de que*.

Les pronoms relatifs se déclinent avec l'article indéfini, excepté *lequel & laquelle* qui ne font qu'un même mot avec l'article défini.

SINGULIER comme le PLURIEL.

Nom.	Qui.	Acc.	Qui ou Que.
Gén.	de Qui ou Dont.	Voc.	
Dat.	à Qui.	Abl.	de Qui ou Dont.

SINGULIER & PLURIEL.

Nom.		Acc.	Quoi ou Que.
Gén.	de Quoi ou Dont.	Voc.	
Dat.	à Quoi.	Abl.	de Quoi ou Dont.

SINGULIER.

Masc. Fém.

Nom. Lequel, Laquelle.

Gén. Duquel, de Laquelle.
ou Dont

Dat. Auquel, à Laquelle.

Acc. Lequel, Laquelle ou
Que.

Voc.

Abl. Duquel, de Laquelle
ou Dont.

PLURIEL.

Masc. Fém.

Nom. Lesquels, Lesquelles.

Gén. Desquels, Desquelles
ou Dont.

Dat. Auxquels, Auxquelles.

Acc. Lesquels, Lesquelles.
ou Que.

Voc.

Abl. Desquels, Desquelles
ou Dont.

Que est pronom relatif quand on peut le tourner par *lequel* ou *laquelle*, *lesquels* ou *lesquelles*. Exemple. *Dieu* *QU* *j'aime*. Dans cette phrase *que*, est pronom relatif, parce qu'on peut tourner, *Dieu*, *LEQUEL* *Dieu j'aime*.

ARTICLE VI.

Des Pronoms absolus.

Les pronoms absolus sont *qui*, des deux genres; *que* & *quoi*, du masculin; *quel*, masculin; *quelle*, féminin; *lequel*, masculin; *laquelle* féminin.

Ces pronoms sont appelés *absolus*, parce qu'ils n'ont pas d'antécédent comme les pronoms relatifs.

Ces pronoms s'emploient dans le discours, avec interrogation ou sans interrogation.

Ils s'emploient avec interrogation, quand par exemple, on dit : *QUI* vous a accusé? *A QUOI* pensez-vous? *QUE* vous donnerai-je? *QUEL* livre, *QUELLE* lettre demandez-vous? *LEQUEL* ou *LAQUELLE* avez vous vu? Sans interrogation: *Je fais QUI* vous accuse. *Je ne fais QUE* vous donner. *Dites-moi à QUOI* vous pensez. *On demande QUEL* livre vous lisez, &c.

Les pronoms absolus se déclinent de la même manière que les pronoms relatifs; & *quel* se décline avec l'article indéfini.

SINGULIER.

Masc. Fém.

Nom. Quel. Quelle.

PLURIEL.

Masc. Fém.

Nom, Quels. Quelles.

Gén. de Quel. de Quelle.	Gén. de Quels. de Quelles.
Dat. à Quel. à Quelle.	Dat. à Quels. à Quelles.
Acc. Quel. Quelle.	Acc. Quels. Quelles.
Voc.	Voc.
Abl. de Quel. de Quelle.	Abl. de Quels. de Quelles.

Qui est *pronom relatif* quand on peut le tourner par *lequel*, *laquelle* au singulier, & par *lesquels*, *lesquelles* au pluriel. Exemple. L'ennemi *QUI* vous a accusé. La grace *QUI* sanctifie. On peut tourner, l'ennemi *LEQUEL* vous a accusé. La grace *LAQUELLE* vous sanctifie. Ainsi des autres, suivant les cas.

Qui est *pronom absolu* quand on peut le tourner par *quelle* *personne*, comme quand on dit, *QUI* vous a accusé? On peut tourner, *QUELLE* *personne* vous a accusé.

Que & *quoi* sont *pronoms relatifs* quand on peut les tourner par *lequel* ou *laquelle*, *lesquels* ou *lesquelles*. Exemple, *la langue que* j'étudie; *les sciences que* j'aime. On peut tourner, *la langue laquelle* j'étudie; *les sciences lesquelles* j'aime.

Que & *quoi* sont *pronoms absolus* quand on peut les tourner par *quelle chose*. Exemple, *QUE* vous donnerai-je? *Dites-moi à QUOI* vous pensez.

Lequel & *laquelle*, sont *pronoms relatifs*, quand on peut y joindre leurs antécédents. Exemple. *Le livre dans lequel* j'étudie; on peut dire *le livre dans LEQUEL LIVRE* j'étudie, &c.

Lequel & *laquelle*, sont *pronoms absolus*, quand on peut les tourner par *quel* ou *quelle*, en y joignant le nom auquel il se rapporte, comme quand on dit, en parlant de maison, *LAQUELLE* avez-vous achetée? & en parlant de livres, *je vois AUQUEL* vous donnez la préférence, c'est-à-dire, *QUELLE MAISON* avez-vous achetée? *je vois A QUEL LIVRE* vous donnez la préférence.

ARTICLE VII.

Des Pronoms indéfinis ou indéterminés.

Les *pronoms indéfinis* sont des mots qui ont ordinairement une signification générale & indéterminée.

Il y a de quatre sortes de pronoms indéfinis.

1. Ceux qui ne sont jamais joints à aucun substantif; ce sont, *quiconque* : *quelqu'un*, *quelqu'une* : *chacun*, *chacune* : *autrui* : *personne* dans le sens d'*aucun* : *l'un*, *l'autre*.

2. Ceux qui sont toujours joints à un substantif; ce sont *quelque* : *chaque* : *certain* ; *certaine*, dans le sens de *quelque*, *quelconque*.

3. Ceux qui quelquefois sont joints à un nom substantif, & quelquefois n'y sont pas joints; ce sont *nul*, *nette* : *aucun*, *aucune* : *pas un*, *pas une* : *autre* : *l'un* & *l'autre* : *même* : *tel*, *telle* : *plusieurs* : *tout*, *toute* : pluriel *tous*, *toutes*.

4. Ceux qui sont suivis de *que*, & *qui* avec ce mot ont une signification particulière; ce sont, *qui que ce soit*, *ou qui que ce fût* : *quoi que ce soit*, *ou quoi que ce fût*.

Quel que ou *quelle que*. Exemple, *QUEL QUE* soit *vo-*
tre bonheur. *QUELLE QUE* soit *mon amitié pour vous*.

Quoi que. Exemple, *quoi que vous fassiez*.

Quelle que ... *que*. Exemple, *QUELQUE* mérite *QUE* *vous ayez*. *Tout* ... *que*, *toute* ... *que*. Exemple, *TOUT* *habile* *QUE* *vous êtes*. *TOUTE* *belle* *QUE* *soit la campagne*.

Les pronoms indéfinis se déclinent avec l'article indéfini, excepté, *l'un*, *l'autre*, *autre*, *l'un* & *l'autre*, *même*, qui se déclinent avec l'article indéfini.

CHAPITRE IV.

Du Verbe.

D. **Q**U'est-ce que le verbe?

R. **Q**Le verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation ou le jugement que nous faisons des choses. Exemple, quand je dis, *la vertu est aimable* : *Dieu aime les hommes*, j'affirme ou je juge de *la vertu*, qu'elle est *aimable*, & de *Dieu*, qu'il aime *les hommes* : par conséquent, *est* & *aime* sont des verbes.

Les verbes sont toujours accompagnés d'un sujet, autrement, *nominatif*, & d'un attribut.

Le sujet ou *nominatif* du verbe est un nom substantif ou un pronom qui exprime la personne ou la chose dont on

affirme ; *somme la vertu est aimable , ou elle est aimable.*

D. *Qu'est ce que l'attribut ?*

R. *C'est un nom adjectif qui exprime ce que l'on affirme de la personne ou de la chose. Ainsi aimable est un attribut qui exprime ce que j'affirme de la vertu.*

On peut encore dire que *le nominatif du verbe est un nom ou un pronom exprimé ou sous-entendu , qui est placé ordinairement avant le verbe , & auquel ce verbe se rapporte immédiatement. Exemple , Dieu qui nous aime , nous comble de ses graces. Dans cet exemple , Dieu est le nominatif de comble ; & qui est le nominatif de aime. Dans celui-ci , Dieu récompense les bons & punit les méchants , le nominatif de punit est sous-entendu , car c'est comme si l'on disoit Dieu récompense les bons , Dieu punit les méchants.*

Nous parlerons du régime ou du cas du verbe , après la conjugaison du verbe *tomber.*

Un mot est un *verbe* , quand on peut mettre avant lui une de ces trois personnes , *je , tu , il , nous , vous , ils ou elles.* Exemples , *aimer , prier* sont des verbes , parce qu'on peut dire *j'aime , tu aime , &c. nous prions , &c.*

ARTICLE PREMIER.

Conjugaison des Verbes.

D. *Qu'est-ce que conjuguer un verbe ?*

R. *C'est le réciter avec toutes les différences.*

D. *Quels verbes faut-il d'abord conjuguer ?*

Les verbes avoir & être , que l'on appelle verbes auxiliaires , parce qu'ils servent à conjuguer les autres.

Conjuguex-les ?

Conjugaison du verbe auxiliaire

A V O I R.

<p>INDICATIF</p> <p>PRESENT.</p> <p>SINGULIER.</p> <p>J'ai</p> <p>Tu as.</p>	<p>Il ou elle a.</p> <p>PLURIEL</p> <p>Nous avons.</p> <p>Vous avez.</p> <p>Ils ou elles ont.</p>
--	---

IMPARFAIT.

J'avois.
Tu avois.
Il avoit.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avoient.

PRETERIT.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PRETERIT INDEFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PRETERIT ANTERIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eût eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUSQUE-PARFAIT

J'avois eu.
Tu avois eu.
Il avoit eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avoient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.

Ils auront.

FUTUR-PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL

PRESENT.

J'aurois.
Tu aurois.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Il auroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois ou j'eusse eu.
Tu aurois ou tu eusses eu.
Il aurait ou il eût eu.
Nous aurions ou nous eussions eu.
Vous auriez ou vous eussiez eu.

Ils auroient ou ils eussent eu.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.

Aie.
Qu'il aie.
Ayons.
Ayez.
Qu'ils aient.

SUBJONCTIF,

ou

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies,
Qu'il aie.
Que nous ayions.

Que vous ayez.

Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.

Que tu eusses.

Qu'il eût.

Que nous eussions.

Que vous eussiez.

Qu'ils eussent.

PRÉTERIT.

Que j'aie eu.

Que tu aies eu.

Qu'il ait eu.

Que nous ayions eu.

Que vous ayez eu.

Qu'ils aient eu.

PLUSQUE-PARFAIT

Que j'eusse eu.

Que tu eusses eu.

Qu'il eût eu.

Que nous eussions eu.

Que vous eussiez eu.

Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PRÉTERIT.

Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

PRÉSENT.

Ayant.

PRÉTERIT.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF.

PRÉSENT.

Eu, eue.

GERONDIF.

Ayant.

Conjugaison du verbe auxiliaire

ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.

Tu es.

Il ou elle est.

Nous sommes.

Vous êtes.

Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

J'étois.

Tu étois.

Il étoit.

Nous étions.

Vous étiez.

Ils étoient.

PRÉTERIT

Je fus.

Tu fus.

Il fut.

Nous fûmes.

Vous fûtes.

Ils furent.

PRÉTERIT INDEFINI.

J'ai été.

Tu as été.

Il a été.

Nous avons été.

Vous avez été.

Ils ont été.

PRÉTERIT ANTERIEUR.

J'eus été.

Tu eus été.

Il eût été.

Nous eûmes été.

Vous eûtes été.

Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois été.

Tu avois été.
 Il avoit été.
 Nous avions été.
 Vous aviez été.
 Ils avoient été.

FUTUR

Je serai.
 Tu seras.
 Il sera.
 Nous serons.
 Vous serez.
 Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été.
 Tu auras été.
 Il aura été.
 Nous aurons été.
 Vous aurez été.
 Ils auront été.

CONDITIONNEL
PRESENT.

Je serois.
 Tu serois.
 Il seroit.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils seroient.

CONDITIONNEL PAS SÉ.

J'aurois ou j'eusse été.
 Tu aurois ou tu eusses été.
 Il auroit ou il eût été.
 Nous aurions ou nous eussions été.
 Vous auriez ou vous eussiez été.
 Ils auroient ou ils eussent été.

IMPERATIF.
PRESENT OU FUTUR.

Sois.
 Qu'il soit

Soyons.
 Soyez.
 Qu'ils soient.

SUBJONCTIF

OU

CONJONCTIF.

PRESENT OU FUTUR.

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il soit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

PRETERIT.

Que j'aie été.
 Que tu aies été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayions été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

INFINITIF

PRESENT.

Etre.

PRETERIT.

Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

PRESENT.

Étant.

P R E T E R I T.

G E R O N D I E R.

Ayant été.

Étant.

PARTICIPE PASSÉ

Été.

D. Combien y a-t-il de Conjugaisons?

R. Il y en a quatre.

La première comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *re*, comme *rendre*.

Conjugez les verbes des quatre conjugaisons.

Première Conjugaison. (*)

I N D I C A T I F.

P R E S E N T.

J'aime.

Tu aimes.

Il aime.

Nous aimons.

Vous aimez.

Ils aiment.

I M P A R F A I T.

J'aimois.

Tu aimois.

Il aimoit.

Nous aimions.

Vous aimiez.

Ils aimoient.

P R E T E R I T.

J'aimai.

Tu aimas.

Il aimâ.

Nous aimâmes.

Vous aimâtes.

Ils aimèrent.

P R E T E R I T I N D E F I N I T.

J'ai aimé.

Tu as aimé.

Il a aimé.

Nous avons aimé.

Vous avez aimé.

Ils ont aimé.

P R E T E R I T A N T E R I E U R.

J'eus aimé.

Tu eus aimé.

Il eût aimé.

Nous eûmes aimé.

Vous eûtes aimé.

Ils eurent aimé.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois aimé.

Tu avois aimé.

Il avoit aimé.

Nous avions aimé.

Vous aviez aimé.

Ils avoient aimé.

(*) On a imprimé en caractère italique les terminaisons communes ou aux verbes des quatre conjugaisons, ou dans tous les verbes d'une même conjugaison.

FUTUR.

FUTUR.

J'aimerai.
 Tu aimeras.
 Il aimera.
 Nous aimerons.
 Vous aimerez.
 Ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai aimé.
 Tu auras aimé.
 Il aura aimé.
 Nous aurons aimé.
 Vous aurez aimé.
 Ils auront aimé.

CONDITIONNEL
PRESENT.

J'aimerois.
 Tu aimerois.
 Il aimerait.
 Nous aimerions.
 Vous aimeriez.
 Ils aimeraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois ou j'eusse aimé.
 Tu aurois ou tu eusses aimé.
 Il auroit ou il eût aimé.
 Nous aurions ou nous eussions aimé.
 Vous auriez ou vous eussiez aimé.
 Ils auroient ou ils eussent aimé.

IMPERATIF.
PRESENT ou FUTUR.

Aime.
 Qu'il aime.
 Aimons.
 Aimez.
 Qu'ils aiment.

SUBJONCTIF

O U

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que j'aime.
 Que tu aimes.
 Qu'il aime.
 Que nous aimions.
 Que vous aimiez.
 Qu'ils aiment.

IMPARFAIT

Que j'aimasse.
 Que tu aimasses.
 Qu'il aimât.
 Que nous aimassions.
 Que vous aimassiez.
 Qu'ils aimassent.

PRETERIT

Que j'aie aimé.
 Que tu aies aimé.
 Qu'il ait aimé.
 Que nous ayions aimé.
 Que vous ayez aimé.
 Qu'ils aient aimé.

PLUSQUE-PARFAIT

Que j'eusse aimé.
 Que tu eusses aimé.
 Qu'il eût aimé.
 Que nous eussions aimé.
 Que vous eussiez aimé.
 Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF

PRESENT.

Aimer.
 PRETERIT.
 Avoir aimé.

PARTICIPE ACTIF.

PRESENT.

Aimant.
 PRETERIT.
 Ayant aimé.

PARTICIPE PASSIF.

P R E S E N T.

Aimé, aimée, ou étant aimé,
aimée.

P R E T E R I T.

Ayant été aimé ou aimée.

G E R O N D I F.

En aimant ou aimant.

Seconde conjugaison.

I N D I C A T I F

P R E S E N T.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finissons.
Vous finissez.
Ils finissent.

I M P A R F A I T.

Je finissois.
Tu finissois.
Il finissoit.
Nous finissions.
Vous finissiez.
Ils finissoient.

P R E T E R I T.

Je finis.
Tu finis.
Il finit.
Nous finîmes.
Vous finîtes.
Ils finirent.

P R E T E R I T I N D E F I N I.

J'ai fini.
Tu as fini.
Il a fini.
Nous avons fini.
Vous avez fini.
Ils ont fini.

P R E T E R I T A N T E R I E U R.

J'eus fini.
Tu eus fini.
Il eut fini.
Nous eûmes fini.
Vous eûtes fini.

Ils eurent fini.

P L U S Q U E P A R F A I T.

J'avois fini.
Tu avois fini.
Il avoit fini.
Nous avions fini.
Vous aviez fini.
Ils avoient fini.

F U T U R.

Je finirai
Tu finiras.
Il finira.
Nous finirons.
Vous finirez.
Ils finiront.

F U T U R - P A S S É.

J'aurai fini.
Tu auras fini.
Il aura fini.
Nous aurons fini.
Vous aurez fini.
Ils auront fini.

C O N D I T I O N N E L

P R E S E N T.

Je finirois.
Tu finirois.
Il finiroit.
Nous finirions.
Vous finiriez.
Ils finiroient.

C O N D I T I O N N E L

P A S S É.

J'aurois ou j'eusse fini.
Tu aurois ou tu eusses fini.
Il auroit ou il eût fini.

Nous aurions ou nous eussions fini.

Vous auriez ou vous eussiez fini.

Ils auroient ou ils eussent fini.

I M P A R F A I T.

PRESENT ou FUTUR.

Finis.

Qu'il finisse.

Finissons.

Finissez.

Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF

ou

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je finisse.

Que tu finisses.

Qu'il finisse.

Que nous finissions.

Que vous finissiez.

Qu'ils finissent.

I M P A R F A I T.

Que je finisse.

Que tu finisses.

Qu'il finît.

Que nous finissions.

Que vous finissiez.

Qu'ils finissent.

PRÉTERIT.

Que j'aie fini.

Que tu aies fini.

Qu'il ait fini.

Que nous ayions fini.

Que vous ayez fini.

Qu'il aient fini.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini.

Que tu eusses fini.

Qu'il eût fini.

Que nous eussions fini.

Que vous eussiez fini.

Qu'ils eussent fini.

INFINITIF.

PRESENT.

Finir.

PRÉTERIT.

Avoir fini.

PARTICIPE ACTIF.

PRESENT.

Finissant.

PRÉTERIT.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

PRESENT.

Fini, finie, ou étant fini, finie.

PRÉTERIT.

Ayant été fini ou finie.

GERONDIF.

En finissant, ou finissant.

Troisième conjugaison.

INDICATIF

PRESENT.

Je reçois.

Tu reçois.

Il reçoit.

Nous recevons.

Vous recevez.

Ils reçoivent.

I M P A R F A I T.

Je recevois.

Tu recevois.

Il recevoit.

Abrégé des principes.

Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevoient.

P R E T E R I T.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Il reçurent.

P R E T E R I T I N D E F I N I

J'ai reçu.
Tu as reçu.
Il a reçu.
Nous avons reçu.
Vous avez reçu.
Ils ont reçu.

P R E T E R I T A N T E R I E U R.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eût reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois reçu.
Tu avois reçu.
Il avoit reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avoient reçu.

F U T U R.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

F U T U R P A S S É.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.

Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

**C O N D I T I O N N E L
P R E S E N T.**

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevriions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

C O N D I T I O N N E L P A S S É.

J'aurois ou j'eusse reçu.
Tu aurois ou tu eusses reçu.
Il auroit ou il eût reçu.
Nous aurions ou nous eussions reçu.
Vous auriez ou vous eussiez reçu.

Ils auroient ou ils eussent reçu.

I M P E R A T I F.

P R E S E N T O U F U T U R.

Reçois.
Qu'il reçoive.
Recevons.
Recevez.
Qu'ils reçoivent.

S U B J O N C T I F

o u

C O N J O N C T I F.

P R E S E N T O U F U T U R.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

I M P A R F A I T.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.

Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

P R E T E R I T.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayions reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.

I N F I N I T I F.

P R E S E N T.

Recevoir.

P R E T E R I T.

Avoir reçu.

P A R T I C I P E A C T I F

P R E S E N T.

Recevant.

P R E T E R I T.

Ayant reçu.

P A R T I C I P È P A S S I F

P R E S E N T.

Reçu, reçue, ou étant reçu,
reçue.

P R E T E R I T.

Ayant été reçu ou reçue.

G E R O N D I F.

En recevant ou recevant

Quatrième conjugaison.

I N D I C A T I F.

P R E S E N T.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

I M P A R F A I T.

Je rendois.
Tu rendois.
Il rendoit.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendoient.

P R E T E R I T.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.

Ils rendirent.

P R E T E R I T I N D E F I N I.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Ils ont rendu.

P R E T E R I T A N T E R I E U R.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eût rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois rendu.
Tu avois rendu.
Il avoit rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.

Il avoient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.

Tu rendras.

Il rendra.

Nous rendrons.

Vous rendrez.

Il rendront.

FUTUR PASSE.

J'aurai rendu.

Tu auras rendu.

Il aura rendu.

Nous aurons rendu.

Vous aurez rendu.

Ils auront rendu.

CONDITIONNEL

PRESENT.

Je rendrais.

Tu rendrais.

Il rendrait.

Nous rendrions.

Vous rendriez.

Il rendraient.

CONDITIONNEL PASSE

J'aurais ou j'eusse rendu.

Tu aurois ou tu eusses rendu.

Il auroit ou il eût rendu.

Nous aurions ou nous eussions rendu.

Vous auriez ou vous eussiez rendu.

Ils auroient ou ils eussent rendu.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.

Rends.

Qu'il rende.

Rendons.

Rendez.

Qu'ils rendent.

SUBJONCTIF

OU

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je rende.

Que tu rendes.

Qu'il rende.

Que nous rendions.

Que vous rendiez.

Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisses.

Qu tu rendisses.

Qu'il rendit.

Que nous rendissions.

Que vous rendissiez.

Qu'ils rendissent.

PRETERIT.

Que j'aie rendu.

Que tu aies rendu.

Qu'il ait rendu.

Que nous ayions rendu.

Que vous ayez rendu.

Qu'ils aient rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse rendu.

Que tu eusses rendu.

Qu'il eût rendu.

Que nous eussions rendu.

Que vous eussiez rendu.

Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF

PRESENT.

Rendre.

PRETERIT.

Avoje rendu.

PATICIPE ACTIF.

PRESENT.

Rendant.

PRETERIT.

Ayant rendu.

PARTICIPE PASSIF.

PRESENT.

Rendu, rendue, ou étant
rendu, rendue.

PRÉTERIT.

Ayant été rendu, ou rendu.
due.

GERONDIF.

En rendant, ou rendant.

ARTICLE II.

Des propriétés du verbe.

ON remarque quatre choses dans les verbes; savoir, les nombres, les personnes, les temps, les modes ou *mœufs*.

Des Nombres.

Il y a deux nombres dans les verbes, le *singulier* & le *pluriel*. Le *singulier*, quand on ne parle que d'une chose. Exemple, *il aime*. Le *pluriel*, quand on parle de plusieurs. Exemple, *nous aimons*, &c.

Des personnes.

Il y a trois personnes dans les verbes, *je*, *tu*, *il*, ou *elle*, pour le *singulier*, *nous*, *vous*, *ils* ou *elles*, pour le *pluriel*.

JE, pour les deux genres, est la première personne du *singulier*.

TU, pour les deux genres, est la seconde.

IL, pour le *masculin*, & *ELLE*, pour le *féminin*, est la troisième personne du *singulier*.

NOUS, pour les deux genres, est la première personne du *pluriel*; *VOUS*, pour les deux genres, est la seconde; *ILS*, pour le *masculin*, & *ELLES*, pour le *féminin*, est la troisième.

Remarquez que tous ces pronoms ne sont nominatifs, que quand les noms dont ils tiennent la place, ne sont pas eux-mêmes nominatifs.

Remarquez qu'on se sert de *tu*, pour marquer une seconde personne, seulement quand on tutoie, par mépris ou par familiarité; mais à l'égard de toute autre personne, il faut se servir de *vous*. Ainsi *vous lisez*, sera une seconde personne du *singulier*, quoiqu'on ne parle qu'à une personne.

Des temps.

Il n'y a proprement que trois temps, qui sont, le *présent*

sen, le passé & l'avenir, auxquels se rapportent tous les autres.

D. Quels sont dans les verbes les temps qui représentent les trois temps naturels?

R. Ce sont ceux que nous avons nommé dans les conjugaisons, présent, préterit-indéfini & futur.

D. Quels sont ceux qui se rapportent à chacun de ces trois temps?

R. 1. Le conditionnel présent se rapporte au présent.

2. L'imparfait, le préterit, le préterit antérieur, le plus-que-parfait, & le conditionnel passé, se rapportent au préterit-indéfini.

3. Le futur passé, se rapporte au futur.

D. Qu'est-ce que marque le présent?

R. Le présent marque qu'une chose est ou se fait au temps où l'on parle. Exemple, *VOUS CHANTONS*, c'est-à-dire nous chantons présentement.

Le conditionnel présent marque qu'une chose seroit présentement, moyennant certaines conditions. Exemple, *VOUS SERIONS heureux, si Adam n'eût pas péché.*

D. Qu'est-ce que marque le préterit-indéfini?

R. Le préterit-indéfini marque une chose passée dans un temps qui dure encore; comme quand on dit, *J'AI EÜ la fièvre cette année, ce printemps, ce mois-ci, cette semaine, aujourd'hui.*

L'imparfait marque qu'une chose se faisoit en même-temps qu'une autre dans un temps passé; comme quand on dit: *J'ÉTOIS à table lorsque vous arrivâtes.*

Le préterit simple, que l'on appelle encore préterit défini marque une chose passée dans un temps dont il ne reste plus rien à écouler; comme quand on dit: *JE FUS malade l'année dernière. JE RENDIS mes comptes la semaine passée, &c.*

Le préterit antérieur marque une chose passée avant une autre: Exemple, *quand J'EVUS REÇU mon argent, je m'en allai.*

Le plus-que-parfait marque qu'une chose étoit passée à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Exemple, *J'AUROIS ÉTÉ malade lorsque vous m'écrivîtes.*

Le conditionnel passé marque qu'une chose seroit arrivée dans un temps passé, moyennant certaines conditions. Exemple, *J'AUROIS APPRIS, ou j'eusse appris la géographie, si vous eussiez voulu.*

Le futur marque qu'une chose arrivera dans un temps qui n'est pas encore. Exemple, *J'AURAI de l'argent.*

Le futur passé marque qu'une chose qui n'est pas encore, s'est passée quand une autre chose arrivera. Exemple, *quand J'AURAI FINI mes affaires, je vous irai voir, ou, J'AURAI FINI mes affaires quand je vous irai voir.*

Des Modes.

Il y a quatre modes ; savoir, *l'indicatif, l'impératif, le subjonctif ou conjonctif & l'infinitif.*

D. *Qu'est-ce que l'indicatif ?*

R. C'est une maniere d'exprimer les divers temps des verbes, sans qu'ils dépendent nécessairement des mots qui peuvent être auparavant. Exemple ; quand je dis, *J'AIME la vertu ; vous M'AVEZ RENDU service ; j'aime, vous avez rendu*, ne supposent aucun mot précédent dont ils dépendent.

D. *Qu'est-ce que l'impératif ?*

R. C'est une maniere de signifier dans les verbes, l'action de commander, de prier, ou d'exhorter. Exemple, *CRAIGNEZ Dieu ; c'est comme si je disois, je vous commande, je vous prie, je vous exhorte de craindre Dieu.*

L'impératif n'a pas de première personne, parce qu'ordinairement on ne se commande pas à soi-même.

L'impératif est appelé *présent* ou *futur*, parce qu'on commande dans un temps présent, pour un temps à venir.

D. *Qu'est-ce que le subjonctif ou conjonctif ?*

R. C'est une maniere d'exprimer les divers temps des verbes, avec une dépendance nécessaire de quelques mots précédents. Exemple ; dans ces phrases, *il faut que JE FASSE un discours ; Je souhaiterois que VOUS VIUSSIEZ* ; les temps, *je fasse, vous viussiez*, supposent nécessairement quelques mots qui les précédent & dont ils dépendent, tels que sont ici, *il faut que ; je souhaiterois que.*

On a appelé le premier temps du subjonctif, *présent* ou *futur*, parce qu'il s'emploie aussi souvent dans le sens de l'un que dans le sens de l'autre. Il est au présent dans cette phrase : *Croyez-vous qu'il SOIT en chemin ? c'est-à-dire, croyez-vous qu'il est en chemin ?* Il est au futur dans celle-ci, *Je ne crois pas qu'il VIENNE demain ; c'est-à-dire, je ne crois pas qu'il VIENDRA demain.*

D. *Qu'est-ce que l'infinitif ?*

R. C'est dans les verbes une maniere de signifier sans

nombre, ni personne. Exemple, *aimer, avoir, être, &c.* je fais seulement entendre la signification de ces verbes, d'une manière générale, sans y rien ajouter de plus.

ARTICLE III.

De la formation des temps.

Les temps simples d'un verbe sont ceux qui s'expriment en un seul mot, ou accompagnés seulement des pronoms personnels.

Il y a onze temps simples ; savoir,

L'infinitif présent, comme *aimer.*

Le participe actif présent, comme *aimant.*

Le participe passif présent comme *aimé.*

Le présent de l'indicatif, comme *j'aime.*

L'imparfait de l'indicatif, comme *j'aimois.*

Le prétérit de l'indicatif, comme *j'aimai.*

Le futur de l'indicatif, comme *j'aimerai.*

Le conditionnel présent, comme *j'aimerois.*

L'impératif, comme *aime.*

Le présent du subjonctif, comme *que j'aime.*

L'imparfait du subjonctif, comme *que j'aimasse.*

Les temps composés d'un verbe sont ceux qui se conjuguent toujours avec quelque temps simple du verbe auxiliaire *être* ou *avoir.*

Il y a dix temps composés ; savoir,

Le prétérit indéfini, comme *j'ai aimé, je suis tombé.*

Le prétérit antérieur, comme *j'eus aimé, je fus tombé.*

Le plus-que-parfait de l'indicatif, comme *j'avois aimé, j'étois tombé.*

Le futur passé, comme *j'aurai aimé, je serai tombé.*

Le conditionnel passé, comme *j'aurais ou j'eusse aimé, je serois ou je fusse tombé.*

Le prétérit du subjonctif, comme *que j'aie aimé, que je sois tombé.*

Le plus-que-parfait du subjonctif, comme *que j'eusse aimé, que je fusse tombé.*

Le prétérit de l'infinitif, comme *avoir aimé, être tombé.*

Le prétérit du participe actif, comme *ayant aimé, étant tombé.*

Le prétérit du participe passif comme ayant été aimé.

Les temps les plus difficiles à former, sont les temps simples.

D. Parmi ces temps simples, comment appelle-t-on ceux d'où se forment les autres ?

R. Ou les appelle temps primitifs.

Il y a cinq temps primitifs; savoir, 1. *L'infinitif présent.* 2. *Le participe actif présent.* 3. *Le participe passif présent.* 4. *Le présent de l'indicatif.* 5. *Le prétérit de l'indicatif.*

D. Quel temps forme-t-on de l'infinitif présent ?

R. On en forme le futur de l'indicatif, en mettant *ai* après l'*r* de la dernière syllabe : *aimer, j'aimerai. Punir je punirai. Prendre je prendrai.*

Les verbes qui ont l'infinitif en *enir* ou en *oir*, changent au futur, *enir* en *iendrai* & *oir* en *rai*. *Venir, je viendrai. Recevoir, je recevrai.*

Le conditionnel présent se forme dans tous les verbes du futur de l'indicatif, en changeant *ai* en *ois*. *Je chanterai je chanterois. Je dormirai, je dormirois, &c.*

Du participe actif présent, on forme,

1. L'imparfait de l'indicatif, en changeant *ant* en *ois*: *Porter, portant je portois, &c.*

2. Le présent du subjonctif, en changeant *ant* en *e* muet, *Chanter, chantant, que je chante, &c.*

Excepté les verbes qui ont l'infinitif en *enir* & en *evoir*, qui changent *enir* en *ienne*, & *evant* en *oive*: *Tenir, tenant que je tiens. Concevoir, concevant, que je conçoive.*

3. Les première & seconde personnes du pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *ant* en *ons* & *ez*: *Donner donnant, nous donnons; vous donnez &c.*

4. Les première & seconde personnes du pluriel du présent du subjonctif, en changeant *ant* en *ions* & en *iez*: *Répondre, répondant, que nous répondions, que vous répondiez, &c.*

Du participe passif on forme tous les temps composés, en y ajoutant les temps simples du verbe auxiliaire *avoir* ou *être*. Ainsi du participe passif *aimé*, on fait *j'ai aimé, j'eus aimé*; & du participe passif *tombé*, on fait, *je suis tombé, &c.*

Du présent de l'indicatif on forme l'impératif, en supprimant seulement le pronom personnel *je*: *j'aime, aime.*

Je finis, finis. Je reçois, reçois. Je rends, rends.

Les deux troisièmes personnes de l'impératif, sont semblables à celles du présent du subjonctif.

La première & la seconde personne du pluriel de l'impératif, sont les mêmes que celles du présent de l'indicatif, dont on retranche les pronoms personnels *nous & vous*; *nous finissons, vous finissez; finissons, finissez, &c.*

Du *prétérit de l'indicatif* on forme l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de la première conjugaison: *Je donnai, que je donnasse*; & en ajoutant *se*, pour les verbes des trois autres conjugaisons: *Je finis, que je finisse. Je tins, que je tinssé. Je reçus, que je reçusse. Je rendis, que je rendisse.*

Il y a beaucoup d'exceptions que l'on trouvera dans le livre des *principes généraux & raisonnés de la Grammaire française.*

ARTICLE IV.

Des différentes sortes de Verbes.

D. Comment divise-t-on les verbes ?

R. Il y en a de deux espèces générales, *le verbe substantif, & les verbes adjectifs.*

Du Verbe substantif.

Le verbe substantif est le verbe *être*, lorsqu'il est suivi d'un nom substantif ou d'un nom adjectif qui se rapporte au sujet ou nominatif du verbe. Exemples, *Dieu est éternel. La vertu est aimable. La lune & les étoiles sont des corps opaques.* Les verbes *est & sont*, sont des *verbes substantifs.*

On peut encore regarder comme verbe substantif, tout verbe qui est suivi d'un nom substantif, ou d'un adjectif qui se rapporte au nominatif du verbe. Exemples, *la saison devient belle. La terre paroît immobile. Devient & paroît*, sont des *verbes substantifs.*

Des Verbes adjectifs.

D. *Quest-ce que les verbes adjectifs ?*

R. Ce sont ceux qui expriment en un seul mot l'affirmation avec l'attribut. Exemple: *Dieu aime.* Le verbe *aime*, dans cet exemple, est *verbe adjectif*, parce que c'est comme si

l'on disoit, Dieu est aimant. Le mot aimant, est l'attribut.

D. Combien y a-t-il de sortes de verbes adjectifs ?

R. Il y en a de six sortes, savoir, le verbe actif, le verbe neutre, le verbe passif, le verbe réfléchi, le verbe réciproque, & le verbe impersonnel.

Du Verbe actif.

Le verbe actif est un verbe qui exprime une action, & après lequel on peut toujours mettre ces mots, *quelqu'un* ou *quelque chose*, & qui peut être changé d'actif en passif. Ainsi *aimer*, *louer*, *chanter*, sont des verbes actifs, parce que l'on peut dire, *aimer quelqu'un* ou *quelque chose*; *louer quelqu'un* ou *quelque chose*: & peuvent être changés d'actif en passif.

Le verbe neutre est un verbe qui exprime une action & souvent n'en exprime pas, & après lequel on ne peut jamais mettre ces mots, *quelqu'un* ni *quelque chose*. Ainsi, *venir*, *dormir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *venir quelqu'un* ou *quelque chose*, ni *dormir quelqu'un*, *quelque chose*.

La plupart des verbes neutres se conjuguent comme les verbes actifs, avec les temps simples du verbe auxiliaire *avoir* dans leurs temps composés, comme *dormir*, *dîner*, *souper*, &c.

D'autres se conjuguent avec les temps simples du verbe auxiliaire *être*, dans les mêmes temps composés, comme *venir*, *arriver*, *tomber*.

On conjugue un verbe NEUTRE, avec le verbe auxiliaire *être*.

INDICATIF

PRESENT.

Je tombe.

Tu tombes.

Il tombe.

Nous tombons.

Vous tombez.

Ils tombent.

IMPARFAIT.

Je tombois.

Tu tombois.

Il tombois.

Nous tombions.

Vous tombiez.

Ils tombaient.

PRETERIT

Je tombai.

Tu tombas.

Il tomba.

Nous tombâmes.

Vous tombâtes.

Ils tomberent.

PRETERIT INDEFINI.

Je suis tombé ou tombée.

Tu es tombé *ou* tombée.

Il est tombé *ou* elle est tombée.

Nous sommes tombés *ou* tombées.

Vous êtes tombés *ou* tombées.

Ils sont tombés *ou* elles sont tombées.

PRÉTERIT ANTERIEUR.

Je fus tombé *ou* tombée.

Tu fus tombé *ou* tombée.

Il fut tombé *ou* elle fut tombée.

Nous fûmes tombés *ou* tombées.

Vous fûtes tombé *ou* tombée

Ils furent tombés *ou* elles furent tombées.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'étois tombé *ou* tombée.

Tu étois tombé *ou* tombée.

Il étoit tombé *ou* elle étoit tombée.

Nous étions tombés *ou* tombées.

Vous étiez tombés *ou* tombées.

Ils étoient tombés *ou* elles étoient tombées.

FUTUR.

Je tomberai.

Tu tomberas.

Il tombera.

Nous tomberons.

Vous tomberez.

Ils tomberont.

FUTUR PASSÉ

Je serai tombé *ou* tombée.

Tu seras tombé *ou* tombée.

Il sera tombé *ou* elle sera tombée.

Nous serons tombés *ou* tombées.

Vous serez tombés *ou* tombées.

Il seront tombés *ou* elles seront tombées.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je tomberois.

Tu tomberois.

Il tomberoit.

Nous tomberions.

Vous tomberiez.

Ils tomberoient.

CONDITIONNEL PASSE.

Je serois *ou* je fusse tombé *ou* tombée.

Tu serois *ou* tu fusses tombé *ou* tombée,

Il seroit *ou* il fût tombé *ou* elle seroit *ou* elle fût tombée.

Nous serions *ou* nous fussions tombés *ou* tombées.

Vous seriez *ou* vous fussiez tombés *ou* tombées.

Ils seroient *ou* ils fussent tombés, *ou* elles seroient *ou* elles fussent tombées.

IMPERATIF

PRESENT *ou* FUTUR.

Tombe.

Qu'il tombe.

Tombons.

Tombez.

Qu'ils tombent.

SUBJONCTIF

ou

CONJONCTIF

PRESENT *ou* FUTUR.

Que je tombe.

Que tu tombes.

Qu'il tombe.

Que nous tombions.

Que vous tombiez.

Qu'ils tombent.

IMPARFAIT.

Que je tombasse.

Que tu tombasses.

Qu'il tombât.

Que nous tombassions.

Que vous tombassiez.

Qu'ils tombassent.

PRETERIT.

Que je sois tombé ou tombée.

Que tu sois tombé ou tombée.

Qu'il soit tombé ou qu'elle
soit tombée.

Que nous soyons tombés ou
tombées.

Que vous soyez tombés ou
tombées.

Qu'ils soient tombés ou qu'el-
les soient tombées

PSUSQUE-PARFAIT.

Que je fusse tombé ou tom-
bée,

Que tu fusses tombé ou tom-
bée.

Qu'il fût tombé ou qu'elle
fût tombée.

Que nous fussions tombés ou
tombées

Que vous fussiez tombés ou
tombées.

Qu'ils fussent tombés ou
qu'elles fussent tombées.

INFINITIF.

PRESENT.

Tomber.

PRETERIT.

Etre tombé ou tombée.

PARTICIPE ACTIF.

PRESENT.

Tombant.

PRETERIT.

Etant tombé.

PARTICIPE PASSIF.

Tombé ou tombée.

GERONDIF.

En tombant ou tombée.

Du régime du Verbe.

Le régime du Verbe est un nom ou un pronom qui se met ordinairement à la suite du verbe & qui en dépend. Ainsi dans ces phrases *j'aime la vertu ; je profite de l'exemple ; la vertu & l'exemple* sont régimes des verbes, *j'aime & je profite*, parce qu'ils sont à la suite de ces verbes & qu'ils en dépendent.

On appelle encore le régime du verbe, *cas du verbe*.

Il y a de deux sortes de régimes ; savoir, le régime direct ou absolu, le régime indirect ou relatif.

Le régime direct ou absolu, est celui qui s'exprime par un accusatif. Ainsi dans *j'aime Dieu ; j'étudie la Grammaire ; Dieu & la Grammaire* sont régimes directs ou absolus des verbes *j'aime & j'étudie*.

Le régime indirect ou relatif, est celui qui s'exprime par le génitif par le datif, ou par l'ablatif. Ainsi dans ces phra-

say: *Je me repens de ma faute. Je réponds à votre lettre. Je reviens de Rome; de ma faute, à votre lettre & de Rome, sont régimes indirects ou relatifs des verbes je me repens, je réponds, & je reviens.*

Le régime absolu ne peut convenir qu'au verbe actif Exemple, J'aime Dieu, &c.

Le régime relatif convient également au verbe actif & à toutes les autres espèces de verbes adjectifs. Exemple, J'ai donné un livre à mon frere: dans cette phrase, un livre est le régime direct, & à mon frere, est le régime indirect du verbe, j'ai donné.

Du verbe passif.

D. De quoi se sert-on en françois pour exprimer un verbe passif?

R. On se sert du verbe être, que l'on joint & que l'on conjugue dans tous ses temps avec le participe passif d'un verbe actif. Ainsi dans ces phrases, *La vertu est estimée. L'argent a été reçu, sont des verbes passifs, parce que estimé & reçu, sont des participes passifs des verbes actifs estimer & recevoir joints à quelque temps du verbe être.*

Il n'y a que les verbes actifs qui peuvent se changer en passifs, & les passifs en actifs. Exemple, *Dieu aime les hommes, pour changer ce verbe en passif, il faut dire, les hommes sont aimés de Dieu; & pour changer ce même verbe de passif en actif, il faut dire, Dieu aime les hommes.*

Le régime du verbe passif est toujours un ablatif, ou par, avec un accusatif. Exemple, *Je suis aimé de Dieu. J'ai été maltraité par mon frere.*

Conjuguez un verbe passif seulement par les premières personnes de chaque temps, laissant le soin d'ajouter les autres personnes.

N D I C A T I F P R E S E N T.

Je suis aimé ou aimée.

I M P A R F A I T.

J'étois aimé, ou aimée.

P R E T E R I T.

Je fus aimé ou aimée.

P R E T E R I T I N D E F I N I T.

J'ai été aimé aimée.

P R E T E R I T A N T E R I E U R.

J'eus été aimé ou aimée.

P L U S Q U E - P A R F A I T.

J'avois été aimé ou aimée.

F U T U R.

Je serai aimé ou aimée.

FUTUR

FUTUR-PASSÉ
J'aurai été aimé ou aimée.

CONDITIONNEL.

PRESENT.
Je serois aimé ou aimée.

CONDITIONNEL PASSÉ.
J'aurois ou j'eusse été aimé ou aimée.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.
Sois aimé ou aimée.

SUBJONCTIF

ou

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Que je sois aimé ou aimée.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée.

PRETERIT.
Que j'aie été aimé ou aimée.

PLUSQUE-PARFAIT.
Que j'eusse été aimé ou aimée.

INFINITIF.

PRESENT.
Être aimé ou aimée.

PRETERIT.
Avoir été aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSIF.

PRESENT.
Aimé ou aimée.

PRETERIT.
Ayant été aimé ou aimée.

Du Verbe réfléchi.

Le verbe *réfléchi* est un verbe dont le nominatif & le régime signifient la même personne ou la même chose, en sorte que le sujet qui agit, agit sur lui-même.

Ce verbe se conjugue toujours avec les pronoms conjonctifs *me, te, se, nous, vous, se*, lesquels se mettent entre le nominatif du verbe & le verbe : comme, je *ME* chagrine, tu *TE* satisfais, il *SE* trompe, &c.

D. De quelle personne faut-il que soient les pronoms conjonctifs joints aux verbes réfléchis ?

R. Ils faut qu'ils soient toujours de la même personne que le nominatif du verbe : comme dans *je me chagrine* ; je & me sont de la première personne du singulier, &c.

Les verbes réfléchis se conjuguent avec le verbe auxiliaire *être*, dans leurs temps composés, comme on va le voir dans la conjugaison du verbe réfléchi, *se repentir*.

Conjuguez le verbe réfléchi *se repentir*, qui est un neutre passif.

INDICATIF.

PRESENT.

Je me repens.
 Tu te repens.
 Il se repent.
 Nous nous repentons.
 Vous vous repentiez,
 Il se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentois.
 Tu te repentois.
 Il se repentoit.
 Nous nous repentions.
 Vous vous repentiez.
 Ils se repentoient.

PRETERIT.

Je me repentis.
 Tu te repentis.
 Il se repentit.
 Nous nous repentîmes.
 Vous vous repentîtes.
 Ils se repentirent.

PRETERIT INDEFINI.

Je me suis repenti ou repen-
 tie.
 Tu t'es repenti ou repentie.
 Il s'est repenti ou elle s'est re-
 pentie.
 Nous nous sommes repentis
 ou repenties.
 Vous vous êtes repentis ou
 repenties.
 Ils se sont repentis ou elles
 se sont repenties.

PRETERIT-ANTERIEUR.

Je me fus repenti ou repen-
 tie.
 Tu te fus repenti ou repen-
 tié.
 Il se fut repenti ou elle se
 fut repentie.

Nous nous fûmes repentis ou
 repenties.

Vous vous fûtes repentis ou
 repenties,

Ils se furent repentis ou el-
 les se furent repenties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étois repenti ou repen-
 tie.

Tu t'étois repenti ou repen-
 tie.

Il s'étoit repenti ou elle s'é-
 toit repentie.

Nous nous étions repentis
 ou repenties.

Vous vous étiez repentis ou
 repenties.

Ils s'étoient repentis ou el-
 les s'étoient repenties.

FUTUR.

Je me repentirai.

Tu te repentiras.

Il se repentira.

Nous nous repentirons.

Vous vous repentirez.

Ils se repentiront.

FUTUR-PASSÉ

Je me ferai repenti ou re-
 pentie.

Tu te seras repenti ou re-
 pentie.

Il se fera repenti ou elle se
 fera repentie.

Nous nous ferons repentis
 ou repenties.

Vous vous serez repentis ou
 repentis.

Ils se seront repentis ou
 elles se seront repenties.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je me repentirois.

Tu te repentirois.
 Il se repentiroit.
 Nous nous repentirions.
 Vous vous repentiriez.
 Ils se repentiroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serois ou je me fusse
 repenti ou repentie.
 Tu te serois ou tu te fusses
 repenti ou repentie.
 Il se seroit ou il se fût repenti
 ou elle se seroit ou elle se
 fût repentie.
 Nous nous serions ou nous
 nous fussions repentis ou
 repenties.
 Vous vous seriez ou vous
 vous fussiez repentis ou re-
 penties.
 Ils se seroient ou ils se fus-
 sent repentis ou elles se
 seroient ou elles se fussent
 repent.es.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.

Repens-toi.
 Qu'il se repente.
 Repentons-nous.
 Repentez-vous.
 Qu'ils se repentent.

SUBJONCTIF.

ou

CONJONCTIF,

PRESENT ou FUTUR.

Que je me repente.
 Que tu te repentes.
 Qu'il se repente.
 Que nous nous repentions.
 Que vous vous repentiez.
 Qu'ils se repentent.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.
 Que tu te repentisses.
 Qu'il se repentît.
 Que nous nous repentis-
 sions.
 Que vous vous repentissiez.
 Qu'ils se repentissent.

PRÉTERIT.

Que je me sois repenti ou
 repentie.
 Que tu te sois repenti ou
 repentie.
 Qu'il se soit repenti ou qu'el-
 le se soit repentie.
 Que nous nous soyons re-
 pentis ou repenties.
 Que vous vous soyez repen-
 tis ou repenties.
 Qu'ils se soient repentis ou
 qu'elles se soient repen-
 ties.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me fâsse repenti
 ou repentie.
 Que tu te fusses repenti ou
 repentie.
 Qu'il se fût repenti ou qu'el-
 le se fût repentie.
 Que nous nous fussions re-
 pentis ou repenties.
 Que vous vous fussiez re-
 pentis ou repenties.
 Qu'ils se fussent repentis
 ou qu'elles se fussent re-
 penties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PRÉTERIT.

S'être repenti ou repen-
 tie.

PARTICIPE ACTIF.

P R E S E N T.

Se repentant.

P R E T E R I T.

S'étant repenti ou repen-
tie.

PARTICIPE PASSIF.

P R E S E N T.

Repenti ou repentic.

G E R O N D I F.

En se repentant ou se repen-
tant.

Du Verbe réciproque.

Le verbe réciproque est un verbe qui signifie l'action de deux ou de plusieurs Sujets qui agissent les uns sur les autres. Exemples, *ils se battent, nous nous aimons les uns les autres; vous vous dites des injures, nous nous écrivons souvent.*

D. Quelle différence y a-t'il entre le verbe réfléchi & le verbe réciproque ?

R. 1^o. Le verbe réfléchi a toujours pour nominatif & pour régime, la même personne.

2^o. On ne peut jamais joindre au verbe réfléchi aucun de ces mots, *l'un l'autre, tous deux, tous, réciproquement.* Exemple, *je me repens, &c.*

Mais le verbe réciproque a toujours pour nominatif & pour régime, plusieurs personnes.

On peut toujours joindre à ce verbe un des mots suivants : *l'un l'autre, tous deux, tous, réciproquement, &c.*

Le verbe réciproque se conjugue comme le verbe réfléchi ; excepté qu'il ne se conjugue que par les troisièmes personnes du pluriel, dans tous les temps.

Du Verbe impersonnel.

Le verbe impersonnel est celui qui ne s'emploie dans tous les temps, qu'à la troisième personne du singulier, avec les pronoms *il* ou *on*, comme, *il pleut, il faut, il importe, on aime, on étudie, &c.*

On connoit qu'un verbe est impersonnel, quand le pronom *il* ne tient lieu d'aucun nom déjà exprimé. Ainsi dans cette phrase, *voilà un beau chapeau, il convient que je l'achette* : on ne peut mettre *chapeau*, ni aucun autre nom à la place de *il*, par conséquent, *il convient* est un verbe impersonnel.

Mais dans celle ci , voilà un beau chapeau , il convient à ma tête ; il convient , n'est pas ici impersonnel , parce qu'on peut mettre chapeau à la place de il , & dire , ce chapeau convient à ma tête.

Les verbes impersonnels se conjuguent comme les autres verbes , excepté qu'ils n'ont dans chaque temps , que la troisième personne du singulier , précédé du pronom il ou on .
 Conjuguez les deux verbes impersonnels il faut & il y a , qui sont d'un grand usage.

I N D I C A T I F .

P R E S E N T .

Il faut.

I M P A R F A I T .

Il falloit.

P R E T E R I T .

Il falut.

P R E T E R I T I N D E F I N I .

Il a fallu.

P R E T E R I T A N T E R I E U R .

Il eût fallu.

P L U S Q U E - P A R F A I T .

Il avoit fallu.

F U T U R .

Il faudra.

F U T U R P A S S É .

Il aura fallu.

C O N D I T I O N N E L P R E S E N T .

Il faudroit.

C O N D I T I O N N E L

P A S S É .

Il auroit ou il eût fallu.

S U B J O N C T I F .

o u

C O N J O N C T I F .

P R E S E N T O U F U T U R .

Qu'il faille.

I M P A R F A I T .

Qu'il fallût.

P R E T E R I T .

Qu'il ait fallu.

P L U S Q U E - P A R F A I T .

Qu'il eût fallu.

P A R T I C I P E A C T I F .

P R E S E N T .

Ayant fallu.

Les temps & les modes qui manquent à ce verbe ne sont point en usage.

I N F I N I T I F .

P R E S E N T .

Il y a .

I M P A R F A I T .

Il y avoit.

P R E T E R I T .

Il y eut.

P R E T E R I T I N D E F I N I .

Il y a eu.

P R E T E R I T A N T E R I E U R .

Il y eût eu.

P L U S Q U E - P A R F A I T .

Il y avoit eu.

F U T U R .

Il y aura.

F U T U R P A S S É .

Il y aura eu.

CONDITIONNEL
PRESENT.

Il y auroit.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Il y auroit ou il y eût eu.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.

Qu'il y ait.

SUBJONCTIF.

o v

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Qu'il y ait.

IMPARFAIT.

Qu'il y eût.

Conjugez un Verbe impersonnel avec le pronom général on.

INDICATIF.

PRESENT.

On aime.

IMPARFAIT.

On aimoit.

PRETERIT.

On aime.

PRETERIT INDEFINI.

On a aimé.

PRETERIT ANTERIEUR.

On eût aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

On avoit aimé.

FUTUR.

On aimera.

FUTUR PASSÉ

On aura aimé.

CONDITIONNEL

PRESENT.

On aimeroit.

PRETERIT.

Qu'il y ait eu.

PLUSQUE-PARFAIT

Qu'il y eût eu.

INFINITIF.

PRESENT.

Y avoir.

PRETERIT.

Y avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

PRESENT.

Y ayant.

PRETERIT.

Y ayant eu.

CONDITIONNEL

PASSÉ.

On auroit ou on eût aimé.

IMPERATIF.

PRESENT ou FUTUR.

Qu'on aime.

SUBJONCTIF.

o v

CONJONCTIF.

PRESENT ou FUTUR.

Qu'on aime.

IMPARFAIT.

Qu'on aimât.

PRETERIT

Qu'on ait aimé.

PLUSQUE-PARFAIT

Qu'on eût aimé.

INFINITIF.

PRESENT.

Aimer.

Des verbes auxiliaires être & avoir.

Les verbes être & avoir, sont seulement auxiliaires, quand

ils sont suivis d'un participe passif avec lesquels ils forment les temps composés des autres verbes. Exemples, *j'ai aimé, nous avons reçu, vous vous êtes repenti, nous serons estimés.*

D. *Quand ces deux verbes ne sont-ils pas auxiliaires ?*

R. *Avoir* n'est pas auxiliaire, mais *verbe actif*, quand il signifie la même chose que *posséder*. Exemple, *j'ai de l'argent, c'est-à-dire je possède de l'argent.*

Etre suivi d'un nom adjectif ou d'un nom substantif qui se rapporte au nominatif du verbe, est appelé *verbe substantif*. Exemple, *Dieu est bon. Cette figure est un triangle.*

Dans ces deux phrases, le verbe *est*, est un verbe substantif, parce que *bon*, adjectif, & *triangle* substantif, se rapportent au nominatif des deux verbes.

CHAPITRE VI.

Du participe.

LE *participe* est un nom adjectif formé d'un verbe, & qui en a quelques propriétés; comme, *aimant* & *aimé* formés du verbe, *aimer*; *recevant*, *reçu* formés du verbe *recevoir*, &c.

D. *Pourquoi l'appelle-t-on participe ?*

R: Parce qu'il participe à la nature du nom adjectif & de la nature du verbe.

D. *En quoi participe-t-il de la nature du nom adjectif ?*

R. En ce qu'il suppose ordinairement un nom substantif auquel il se rapporte : comme quand on dit, *Pierre aimant ou recevant l'argent, aimé ou reçu.*

D. *Quelles sont les propriétés que le participe emprunte du verbe ?*

R. Il a le régime du verbe dont il est formé, & il se rapporte tantôt au présent & tantôt au passé. Ainsi comme on dit *Pierre aime l'étude, ou Pierre est aimé de Dieu*, on dit de même, *Pierre aimant ou ayant aimé l'étude, Pierre aimé, étant aimé, ou ayant été aimé de Dieu.*

Il y a de deux sortes de participes, les *participes actifs*, & les *participes passifs*.

Les *participes actifs* sont ceux qui sont terminés en *ant* &

qui ont ordinairement la signification active, comme *aimant, finissant*, &c.

Quoique le gérondif soit terminé en *ant*, comme le participe actif présent, on les distingue cependant l'un de l'autre, en ce que l'on peut toujours mettre *en* devant le gérondif: comme quand on dit, *en étudiant on devient habile.*

Au lieu qu'on ne peut pas mettre *en* avant un participe actif, sans changer le sens de la phrase. Ainsi ce n'est pas la même chose de dire, *je vous ai vu priant Dieu*, ou *je vous ai vu en priant Dieu.*

Les participes passifs sont ceux qui ne sont pas terminés en *ant*, & qui ont ordinairement la signification passive comme, *fini, aimé, reçu.*

On trouve facilement le participe passif de chaque verbe dans le prétérit indéfini. Ainsi, *rendu* & *crain*t sont les participes passifs des verbes *rendre* & *craindre*, parce qu'ils sont; *j'ai rendu, j'ai crain*t, &c.

C H A P I T R E V I I.

De l'Adverbe.

L'Adverbe est un mot indéclinable qui se joint ordinairement au verbe pour en exprimer quelque circonstance. Ainsi quand vous dites, *je vous aime tendrement; vous m'avez servi fidèlement, tendrement & fidèlement* expriment quelques circonstances des verbes *aimer & servir.*

Quand on dit qu'un mot est indéclinable, on entend qu'il n'a ni genres, ni nombres, ni cas: comme les noms & les pronoms.

On distingue ordinairement sept sortes d'adverbes.

1. Les adverbes de temps qui répondent à la question *quand*; tels que sont, *hier, autrefois, demain, bientôt, souvent, toujours*, &c.

2. Les adverbes de lieu ou de situation, qui répondent à la question *où*: comme *ici, là, près, loin, dedans, dehors, ailleurs, par-tout* &c.

3. Les adverbes d'ordre & de rang: comme, *premierement, secondement, devant, après, ensemble*, &c.

4. Les adverbes de quantité ou de nombre, qui répon-

dent à la question *combien* ; tels que sont , *peu , beaucoup , guere , assez , tant , autant , trop , &c.*

5. Les adverbes d'affirmation de négation & de doute ; tels que sont , *oui , certes , certainement , non , ne , ne pas , ne point , non pàs , ni , nullement , peut-être , &c.*

6. Les adverbes de comparaison , tels que sont , *comme , ainsi , pareillement , aussi , plus , davantage , pis , mieux , moins , presque , &c.*

7. Les adverbes de qualité ou de maniere , qui répondent à la question *comment* ; tels que sont , *bien , mal , modestement , &c.*

Remarquez que les adverbes de qualité ou de maniere , sont susceptibles de degrés de comparaison , comme les adjectifs , en y joignant les mêmes mots qu'aux adjectifs. Ainsi ,

Le comparatif d'égalité des adverbes , *généreusement , fidèlement , sera , aussi ou si généreusement , aussi ou si fidèlement .*

Le comparatif d'excès sera , *plus généreusement .*

Le comparatif de défaut sera , *moins généreusement .*

Le superlatif absolu sera , *très ou fort généreusement .*

Le superlatif relatif sera , *le plus généreusement .*

Le comparatif d'excès de l'adverbe , *bien & mieux* est celui de l'adverbe , *mal & pis .*

CHAPITRE VIII.

De la Préposition.

Les prépositions sont des mots indéclinables qui ont toujours un nom ou un pronom pour régime.

On appelle ces mots prépositions , parce qu'ils se mettent toujours avant le nom ou le pronom qu'ils régissent.

On divise les prépositions par les cas qu'elles régissent.

Il y en a qui régissent le génitif ou l'ablatif : comme ; *loin de , près de , auprès de , hors de , &c.*

Il y en a qui régissent le datif : comme , *jusqu'à , quant à , &c.*

Il y en a un très-grand nombre qui régissent l'accusatif :

tels que sont, après, avant, avec, chez, contre, dans, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, environ, excepté, malgré, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, suivant, sur, vers, &c.

CHAPITRE IX.

De la Conjonction.

Les conjonctions sont des mots indéclinables qui servent à lier les parties d'une phrase ou d'un discours, & dont la plupart se mettent avant les verbes.

Les principales conjonctions : sont *que, &, moi, ou, mais, quoique, si, quand, comme, d'ailleurs, encore, car, puisque, pourquoi, afin que, afin de, de peur que, de peur de, or, donc, ainsi, c'est pourquoi, par conséquent, de sorte que, lorsque, pendant que, avant que, depuis que, aussitôt que, dès que, enfin.*

Remarquez que le mot *que*, est conjonction quand on ne peut le tourner ni par *lequel, laquelle, ni par quelle chose* : comme quand on dit : *Dieu veut que nous l'aimions.*

Les prépositions sont mises quelquefois au nombre des conjonctions, quand elles régissent un verbe au lieu d'un nom ou d'un pronom : comme quand on dit : *LOIN de blâmer votre conduite. Jusqu'à mépriser la vie. APRÈS avoir prié Dieu. POUR mériter le Ciel. SANS écouter mes raisons.*

CHAPITRE X.

De l'Interjection.

Les interjections sont des mots indéclinables dont on se sert pour exprimer quelques mouvements de l'ame, comme la joie, la douleur, la crainte, l'aversion, l'encouragement. Exemples, *bon! hélas! ah! si donc! courage! oh! hé! hola! tout beau!* il y a ici un exemple pour exprimer chaque mouvement de l'ame.

On distingue les mouvements de l'ame par les différents tons de la voix dont on prononce l'interjection.

CHAPITRE XI.

Observations générales sur les parties du discours.

De la signification des cas.

LE mot *nominatif*, vient d'un mot qui signifie *nommer*, & est sujet d'une proposition. Exemple, *DIEU* punit les méchants. *Dieu*, dans cette proposition, est *nominatif*.

Le mot *génitif*, vient d'un mot qui signifie *engendrier* ou *produire*. Exemple, *la* miséricorde *DE* *DIEU*. *L'ouvrage* *DE* *DIEU*. *Le Créateur* *DU* *MONDE*. *Une montre* *D'OR*, &c. Ces mots, *de Dieu du monde, d'or*, sont des *génitifs*.

Le mot *datif*, vient d'un mot qui signifie *donner*. Exemple, *Dieu* promet de donner le Paradis *AUX* *JUSTES*. Ces mots *aux justes*, sont un *datif*.

Le mot *accusatif*, est formé d'un verbe qui signifie *accuser*. Exemple, *j'aime* *Dieu*. Le mot *Dieu*, est un *accusatif*.

Le mot *vocatif*, est formé d'un verbe qui signifie *appeller*. C'est un cas par lequel on nomme la personne à qui on parle, ou la chose à laquelle on s'adresse, comme si c'étoit une personne. Exemple, *BIENS PÉRISSABLES*. cessez de m'aveugler. *MON FILS*, aimez Dieu par dessus toutes choses. Ces mots, *mon fils, biens périssables*, sont des *vocatifs*.

Le mot *ablatif*, est formé d'un verbe qui signifie *ôter*. Ce mot signifie *séparation, privation*. Exemple, *Dieu* chasse Adam *DU* *PARADIS* terrestre. *Du Paradis terrestre*, sont des mots, à l'*ablatif*.

Singulier, est un mot qui signifie *seul*. Exemple *le Seigneur*.

Pluriel, est un mot qui signifie *plusieurs*. Exemple, *les Seigneurs*.

I. Accord de l'adjectif avec le substantif.

L'adjectif avec le substantif s'accorde en genre & en nombre; c'est-à-dire, qu'un nom adjectif doit toujours être du

même genre & du même nombre, que le nom substantif auquel il se rapporte. Exemple, *l'homme prudent, la femme prudente; les hommes prudents, les femmes prudentes.*

Cette règle regarde encore les pronoms & les participes qui ont différentes terminaisons pour le masculin & le féminin, le singulier & le pluriel. Ainsi en les faisant accorder avec le nom substantif auquel ils se rapportent; il faut dire, *mon livre, mes livres, ma sœur, mes sœurs; un homme estimé, une femme estimée, &c.*

Remarque qu'on ne trouve pas toujours dans la même phrase le nom auquel se rapporte un adjectif; car quelquefois ce substantif est sous-entendu, parce qu'il a été exprimé dans quelque phrase précédente. Ainsi pour le trouver, il faut examiner à quoi peut convenir ce qui est exprimé par le nom adjectif.

Il faut encore remarquer qu'il arrive souvent que les adjectifs n'ont aucun rapport à aucun nom substantif exprimé dans le discours: alors ils sont toujours masculins, & ils n'ont qu'un substantif vague & général que l'on peut rendre par un des deux noms, *chose* ou *homme*; comme quand on dit, *il est UTILE d'étudier; les SAVANTS admirent votre ouvrage; CELUI qui aime Dieu; écoutez CE QUE je vous dis.*

Tournez. *C'est UNE CHOSE utile d'étudier; les HOMMES SAVANTS admirent votre ouvrage; LE HOMME qui aime Dieu; écoutez la CHOSE que je vous dis.*

D. Quand un nom se rapporte à plusieurs noms substantifs singuliers & de divers genres, en quel nombre & en quel genre faut-il le mettre?

R. I. On le met au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel. Ainsi il faut dire, *mon frère & ma sœur sont estimables, & non pas estimable.*

2. Le masculin étant plus noble que le féminin, en met ordinairement au masculin l'adjectif qui se rapporte à plusieurs substantifs de divers genres. Ainsi on dit, *mon frère & ma sœur sont contents, & non pas contentes.*

II. Accord du verbe avec son nominatif,

Un nom au nominatif demande toujours un verbe, & tout verbe qui n'est pas impersonnel, ou qui n'est pas à l'infinitif, suppose toujours un nom substantif au nominatif

exprimé ou sous-entendu, dont il dépend.

D. Quand ce nom substantif ou nominatif n'est pas exprimé, qu'est-ce qui en tient lieu ?

R. C'est toujours un pronom personnel ou autre, comme quand après avoir parlé de Dieu, je dis, *IL jugera les hommes*, ou *lui qui jugera les hommes*.

D. Comment trouve-t-on le nominatif d'un verbe, ou le nom substantif dont le pronom tient la place ?

R. En mettant *qui est ce qui* ou *qu'est-ce qui* avant le verbe, la réponse fera trouver le nom, autrement le nominatif que l'on cherche. Ainsi en disant, *Dieu est bon. Dieu jugera les hommes*. Si l'on demande *qui est-ce qui est bon*, *qui est ce qui jugera les hommes*, on trouve que c'est *Dieu*; le mot *Dieu* est donc le nominatif de *est*, & de *jugera*. *La vertu est aimable*; si on veut savoir quel est le nominatif du verbe *est*, on demande *qui est-ce qui est aimable*, & on trouve que c'est la vertu. *La vertu est donc le nominatif du verbe est aimable*.

De même pour savoir quel est le nominatif du verbe dans cette phrase, *il arrive de grands malheurs*, ou demande *qu'est-ce qui arrive*? on trouve que c'est *de grands malheurs*.

Le verbe s'accorde avec son nominatif en nombre & en personne; c'est-à-dire, que le verbe doit être au singulier, si son nominatif n'exprime qu'une seule chose; mais si le nominatif exprime plusieurs choses, ou s'il y a plusieurs nominatifs au singulier, il doit être à la même personne que son nominatif. Exemple, *je cultiverai les sciences*, le verbe *cultiverai* est à la première personne du singulier, parce que son nominatif *je*, est à la première personne du singulier.

Dans celle-ci, *mon frere, vous jouez*; le verbe *jouez* est à la seconde personne du singulier, parce que *mon frere* est à la seconde personne du singulier.

Dans celle-ci, *Dieu punira les méchants*, le verbe *punira* est à la troisième personne du singulier parce que, &c.

Dans celle-ci, *les Païens adoroient les idoles*: le verbe *adoroient* est à la troisième personne du pluriel, parce que, *les Païens* sont au pluriel.

Dans celle-ci, *la sagesse & la modestie conviennent aux jeunes gens*: le verbe *conviennent* est à la troisième personne du pluriel, parce que *la sagesse & la modestie* sont deux singuliers, qui demandent le verbe au pluriel.

Dans celle-ci, *la plupart furent du même avis*, le verbe *furent* est à la troisième personne du pluriel, parce que son nominatif, qui est *la plupart*, quoiqu'au singulier, exprime plusieurs personnes.

Quand un verbe a plusieurs nominatifs de différentes personnes, on doit mettre ce verbe à la personne la plus noble. La première personne est plus noble que la seconde, & la seconde plus noble que la troisième. Ainsi il faut dire, *vous & mon frere AVEZ ÉTÉ les plus sages. Ma sœur & moi IRONS ensemble à la campagne.*

III. Observation sur le régime des Verbes.

Les verbes actifs gouvernent l'accusatif. Exemple, *Dieu punira les méchants.*

Quelques-uns gouvernent encore le datif ou l'ablatif avec l'accusatif : comme quand on dit, *donner quelque chose à quelqu'un : recevoir quelque chose de quelqu'un.*

Les verbes passifs gouvernent l'ablatif avec la préposition *par*, suivi d'un accusatif. Exemple, *mon frere a été battu de son ennemi ou par son ennemi.*

Les verbes neutres & impersonnels ou ne gouvernent rien, ou gouvernent quelquefois le datif & quelquefois l'ablatif.

Parmi *les verbes réciproques* il y en a qui ont le pronom conjonctif pour régime absolu à l'accusatif, & quelquefois encore un régime relatif au datif ou à l'ablatif. Exemples, *je me donne à la vertu. Je me sépare de vous ; c'est-à-dire je donne moi à la vertu. Je sépare moi de vous.*

Il y en a qui ont le pronom conjonctif pour régime relatif au datif : & qui ont encore ordinairement un régime absolu à l'accusatif. Exemple, *je me donne un habit ; c'est-à-dire, je donne à moi un habit.*

Il y en a d'autres où le pronom conjonctif ne tient lieu d'aucun régime, & qui gouvernent quelquefois un autre nom au datif ou à l'ablatif. Exemples, *je me meurs. Je me plais au jeu. Je me repens de ma faute : on ne peut pas dire, je meurs moi, ni je plais moi au jeu, ni je repens moi de ma faute.*

Remarquez que les verbes gouvernent souvent d'autres verbes à l'infinitif, sans articles, s'ils sont régimes absolus ou précédés des articles *à* & *de*, s'ils sont régimes relatifs.

Exemples, *je veux étudier. Je m'occupe à étudier, je m'ennuie, à étudier.*

Du régime des Noms.

Les noms substantifs ont aussi pour régime, d'autres substantifs au génitif. Exemples, la bonté de Dieu. La lumière du Soleil, &c.

Il y a des noms adjectifs qui ont pour régime des noms substantifs au génitif, ou au datif, ou à l'ablatif : comme quand on dit, *jaloux de sa gloire, convenable à mon dessein digne de récompense, &c.*

D. Comment trouve-t-on le régime absolu d'un verbe actif ou d'une préposition qui gouverne l'accusatif ?

En mettant *quoi* ou *qui* en interrogation après le verbe ou la préposition. Ainsi dans cette phrase demandons à Dieu les graces nécessaires pour notre sanctification ; en mettant *quoi* après demandons & après pour, on trouve que les graces est le régime de demandons, & que notre sanctification est le régime de pour.

On trouve le régime relatif au génitif, à l'ablatif ou au datif des verbes, des noms & des prépositions, en mettant après en interrogation *de quoi* ou *de qui*, à *quoi* ou à *qui*. Ainsi que dans ces phrases, *offrons toutes nos actions à Dieu : j'ai obtenu une grace du Roi : les ouvrages de Ciceron : près de la Ville* ; on trouve les régimes relatifs en disant, *offrons, à qui ? à Dieu. J'ai obtenu, de qui ? du Roi. Les ouvrages, de qui ? de Ciceron. Près de quoi ? de la Ville.*

Du régime du verbe passif.

On trouvera le régime des verbes passifs, en mettant *par qui*, *de qui* ou *de quoi*. Exemples, *j'ai été maltraité, par qui ? par mon frere. Je suis connu, de qui ? du Roi, &c.*

IV. Observation sur les Articles.

D. En combien de manieres parle-t-on des personnes & des choses en françois ?

R. En deux manieres 1^o. D'une façon définie & déterminée. 2^o. D'une façon indéfinie, vague & indéterminée.

D. *Donnez des exemples de la première manière, c'est-à-dire DEFINIE & DETERMINÉE ?*

Exemples, *les bons seront récompensés; les méchants seront punis.* On parle ici d'une façon définie & déterminée; c'est-à-dire, *de tous les bons & de tous les méchants.*

D. *Comment parle-t-on d'une façon INDEFINIE, VAGUE & INDETERMINÉE ?*

R. C'est lorsqu'on ne parle que d'une partie ou d'un nombre que l'on ne désigne point. Exemples, *il y a des bons malheureux dans ce monde, & des méchants heureux.* On parle ici d'une façon indéfinie, vague & indéterminée, parce qu'on ne parle que d'une partie des bons malheureux, & d'une partie des méchants heureux, sans désigner qui ils sont.

Lorsqu'on parle d'une façon définie, l'article se nomme défini, & lorsqu'on parle d'une façon indéfinie, l'article se nomme indéfini.

D. *Qu'est ce que les articles PARTITIFS OU INDETERMINÉS ?*

Ce sont les articles que l'on met avant les noms des personnes ou des choses dont on ne veut exprimer qu'une partie indéterminée, sans en désigner ni la quantité, ni le nombre précis. Exemple, *donnez-moi DE LA pomme.*

D. *Quel est l'effet de ces mêmes articles ?*

R. C'est toujours de restreindre l'étendue de la signification des noms avant lesquels ils sont mis; c'est pourquoi on peut ordinairement y substituer le pronom *quelque*. Ainsi quand je dis *DES gens savants pensent comme moi*, je ne parle pas de tous les gens savants, mais de *quelques savants*. *J'ai acheté DES livres*, c'est-à-dire *quelques livres*. *Un beau discours déplaît souvent A DES ignorants*, c'est-à-dire, à *quelques ignorants*, & l'on voit que à *des ignorants* a moins d'étendue que si je disois *aux ignorants...* Voilà l'application des articles partitifs pour le pluriel.

D. *Comment expliquez-vous les articles partitifs pour le singulier ?*

R. De la même manière: car comme ces articles au pluriel sont mis avant les noms des personnes ou des choses, dont le nombre est restreint, de même, ils sont mis avant le singulier dont on restreint la quantité. Ainsi quand je dis, *DU vin me feroit plaisir*, c'est-à-dire, *une certaine quantité, ou une certaine partie de vin*; & non pas le vin en général. *J'ai acheté DE LA viande*, c'est-à-dire, *une certaine quantité de viande*, & non pas toute la viande. *J'ai employé mon argent A*

DE

DE LA marchandise, c'est-à-dire d'une certaine quantité de marchandise, & non pas à toute la marchandise.

On appelle ces articles *partitifs*, parce qu'ils ne désignent qu'une partie des sujets. On les appelle encore *indéterminés*, parce que cette partie est toujours vague & indéterminée. Exemple, *donnez-moi du PAIN.*

Lè, la, les, sont pronoms conjonctifs quand ils sont joints à des verbes dont ils sont régimes, & qu'on peut les tourner par l'accusatif des pronoms personnels: comme quand on dit, *e le connois, jè la vois, jè les estime.*

Et ces mêmes syllabes, *le, la, les*, sont articles seulement quand ils sont mis avant des noms au nominatif ou à l'accusatif: comme quand on dit, *le Prince, la plume, les tables.*

Du qui relatif avec son antécédent.

Le relatif qui s'accorde avec son antécédent, en genre; en nombre & en personne. Exemple, *moi qui aime l'étude*, dans cette phrase, *moi* est l'antécédent, & *qui* en est le relatif. *Moi* est à la première personne du singulier; par conséquent, *qui* doit être à la première personne du singulier. *Vous qui perdez votre temps*; le relatif *qui* est à la seconde personne du singulier ou du pluriel, parce que l'antécédent *vous*, est à la seconde personne du singulier ou pluriel, & du masculin.

D. Comment peut-on trouver en quel cas est le pronom relatif, & par quel verbe ou par quel nom il est gouverné?

R. En mettant l'antécédent à la place du pronom relatif, & en transportant cet antécédent, s'il n'est pas nominatif d'un verbe, après un nom à la suite duquel il puisse faire un sens raisonnable. Ainsi, dans *Dieu de qui nous avons reçu tant de bienfaits*; *de qui* est à l'ablatif & régime relatif du verbe *avons reçu*, parce que l'on dit, *nous avons reçu tant de bienfaits de Dieu.* Dans *Cicéron dont on admire l'éloquence*; *DONT* est au génitif gouverné par le nom substantif *éloquence*, parce qu'on dit, *on admire l'éloquence de Cicéron.*

Qui au singulier & au pluriel, est toujours nominatif du verbe suivant, s'il n'est pas à la suite & régime d'une préposition. Exemples, *le maître qui enseigne; les écoliers qui écoutent*, &c.

Que, est toujours à l'accusatif singulier ou pluriel, & ré-

gime absolu du verbe suivant. Exemples, *Dieu que j'aime ; les vertus que j'admire , &c.*

Duquel , de laquelle , de qui , dont , sont au génitif ou à l'ablatif.

Ils sont au génitif quand ils sont gouvernés par un nom substantif suivant. *Alexandre de qui le courage est connu , ou Alexandre dont on connoît le courage.*

Il sont à l'ablatif, quand ils sont gouvernés par un verbe suivant. Exemples, *le Roi de qui j'attends une grace : les exemples dont il faut profiter , &c.*

Auquel , à laquelle , & à quoi , sont toujours au datif gouverné par un verbe ou par un nom adjectif suivant. Exemples, *la science à laquelle je m'applique : les écoliers à qui les punitions sont nécessaires , &c.*

V. Observations sur les participes.

On dit que *les participes sont déclinaibles* quand ils changent de terminaison , & qu'ils s'accordent en genre & en nombre avec les noms & pronoms auxquels ils se rapportent.

Et quand on dit qu'ils sont *indéclinaibles* , on entend qu'ils ne changent pas de terminaison de quelque genre & de quelque nombre que soient les noms auxquels ils se rapportent.

Des Participes actifs & Gérondifs en ant.

Les participes actifs & les Gérondifs en *ant*, sont indéclinaibles, parce qu'ils ne changent pas de terminaison , soit qu'ils se rapportent à des noms masculins ou féminins, singuliers ou pluriels. Ainsi on dit également *un homme LISANT de bons livres , une femme LISANT de bons livres ; des hommes LISANT de bons livres , des femmes LISANT de bons livres.*

Des Participes passifs.

D. *En quelles occasions les participes passifs sont-ils déclinaibles ou indéclinaibles ?*

Les participes passifs sont *indéclinaibles* quand ils forment avec l'auxiliaire *avoir*, les temps composés d'un verbe neutre, ou d'un verbe actif qui n'est pas précédé de son régime absolu ; & quand ils forment avec l'auxiliaire *être*, les temps composés d'un verbe réciproque, suivi de son régime absolu. Ain-

si dans ces exemples, *j'ai dormi, nous avons dormi; j'ai écrit une lettre, nous avons écrit une lettre; nous nous sommes donné des livres; dormi, écrit & donné*, ne changent pas de terminaison, quoique les verbes soient au singulier & au pluriel, & que *lettre* soit du féminin, & *livres* au pluriel: excepté ces cas, les participes passifs sont déclina- bles.

D. *Quand les participes passifs sont déclina- bles, avec quoi les fait-on accorder?*

R. On les fait accorder avec un nom substantif, ou avec le nominatif du verbe, ou avec le régime absolu du verbe.

On les fait accorder avec un nom substantif quand ils ne forment aucun temps composé, & qu'ils sont seulement employés comme adjectifs d'un nom substantif: comme quand on dit, *un ouvrage achevé, une maison achevée; des ouvrages achevés, des maisons achevées.*

Les participes passifs s'accordent avec le nominatif du verbe, quand ils forment avec l'auxiliaire *être*, les temps composés d'un verbe qui n'a pas de régime absolu. Exemples, *mon frere est tombé, ma sœur est tombée; mes freres sont tombés, mes sœurs sont tombées: mon frere a été puni; ma sœur a été punie; mes freres ont été punis, mes sœurs ont été punies.*

D. *En quelle occasion les participes passifs s'accordent-ils avec le régime absolu du verbe?*

R. Quand ils forment avec l'auxiliaire *avoir & être*, les temps composés d'un verbe, précédé d'un régime absolu; ce qui arrive principalement toutes les fois que ce régime absolu est exprimé par un pronom conjonctif, relatif ou absolu. Exemples, *cette maison est à moi, je l'ai achetée; je vous rends vos livres, je les ai lus; les lettres que j'ai écrites; les meubles que je me suis donnés; quels ennemis ne me suis-je pas faits, &c.*

VI. Observations sur les Adverbes, les Prépositions & les Conjonctions.

Les prépositions & les conjonctions sont *indéclinables*, c'est-à-dire, qu'elles n'ont ni genre ni nombre, & s'écrivent toujours de même.

Tout mot *indéclinable* est *adverbe*, lorsqu'il exprime quelque circonstance d'un verbe qui peut se mettre après le verbe, ou qu'il répond à quelqu'une des questions, *quand? où?*

combien ? comment ? tels que sont presque , aujourd'hui , ici , beaucoup , bien , &c.

D. Comment distingue-t-on une préposition d'un adverbe ou d'une conjonction ?

R. Un mot indéclinable est préposition , quand on peut mettre après en interrogation , qui ou quoi , de qui ou de quoi , à qui ou à quoi ; ce qu'on ne peut pas faire à l'égard des adverbess ou des conjonctions. Ainsi , auprès , jusques , avec & sur , sont des prépositions , parce qu'on peut demander auprès de qui ? jusqu'à quoi ? avec qui ? sur quoi ?

Un nom indéclinable est conjonction , quand il ne peut se mettre qu'avant un verbe , ou qu'il sert à lier une phrase avec une autre phrase , un nom avec un autre nom , ou un adverbe avec un autre adverbe ; tels que sont , mais , car , & , où , &c.

CONJUGAISON DU VERBE *ALLER*.

On laisse le soin d'ajouter les autres personnes qui ne sont pas ici.

INDICATIF.

Temps simples.

Présent. Je vais , tu vas , il va , nous allons , vous allez , ils vont.

Imparfait. J'allois , &c.

Prétérit. J'allai , tu allas , il alla , nous allâmes , vous allâtes , ils allerent , ou Je fus , tu fus , il fut , nous fûmes , vous fîtes , ils furent.

Futur. J'irai , tu iras , il ira , nous irons , vous irez , ils iront.

Conditionnel présent. J'irois , tu irois , il iroit , nous irions , vous iriez , ils iroient.

IMPERATIF.

Présent. Va , qu'il aille , allons , allez , qu'ils aillent.

SUBJONCTIF.

Présent. Que j'aile , que tu ailles , qu'il aille , que nous allions , que vous alliez , qu'ils aillent.

Imparfait. Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât, que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allassent.

Temps composés qui marquent qu'on est ou qu'on étoit encore dans l'endroit dont on parle, ou qu'on n'en est pas revenu.

Prétérit indéfini. Je suis allé, tu es allé, il est allé, nous sommes allés, vous êtes allés, ils sont allés à la messe.

Prétérit antérieur. Je fus allé, tu fus allé, il fût allé, nous fûmes allés, vous fûtes allés, ils furent allés.

Plusque-parfait. J'étois allé, tu étois allé, &c.

Futur passé. Je serai allé, &c.

Conditionnel passé. Je serois allé, tu serois, allé, il seroit allé, &c.

Prétérit du subjonctif. Que je sois allé, que tu sois allé, qu'il soit allé, &c.

Plusque-parfait du subjonctif. Que je fusse allé, que tu fusses allé, &c.

Prétérit de l'Infinitif. Etre allé.

Prétérit du Particpe. Etant allé.

Temps composés qui marquent qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont on parle, & qu'on en est revenu.

Prétérit indéfini. J'ai été, tu as été, il a été, nous avons été, &c.

Prétérit antérieur. J'eus été, tu eus été, ils eut été, nous eumes été &c. à la messe à sept heures, ou à Paris l'année dernière.

Plusque-parfait J'avois été, &c. *Futur.* J'aurai été.

Conditionnel passé. J'aurois ou j'eusse été.

Prétérit du Subjonctif. Que j'aie été.

Plusque-parfait du Subjonctif. Que j'eusse été.

Prétérit du Particpe. Ayant été.

I N F I N I T I F.

Présent. Aller. *Particpe actif.* Allant.

Particpe passif. Allé ou été.

S' E N A L L E R.

Partic. Actif. S'en allant, *Partic. passif.* Allé.

Temps simples.

Ind. prés. Je m'en vas, tu t'en vas, il s'en va, nous nous en allons, vous vous en allez, ils s'en vont. *Imparfait.* Je m'en allois. *Prétérit.* Je m'en allai ou je m'en fus. *Futur.* Je m'en irai. *Condit. prés.* Je m'en irois. *Impérat.* Va t'en, qu'il s'en aille, allons nous-en, allez vous-en, qu'ils s'en aillent. *Subjonct. prés.* Que je m'en aille. *Imparfait.* Que je m'en allasse.

Temps composés.

Prét. indéf. Je m'en suis allé, tu t'en es allé, il s'en est allé, nous nous en sommes allés, vous vous en êtes allés, ils s'en sont allés. *Prét. ant.* Je m'en fus allé. *Plusq. parf.* Je m'en étois allé. *Fut. pas.* Je m'en serai allé. *Condit. pas.* Je m'en ferois allé. *Prét. du Subjonct.* Que je m'en sois allé. *Plusq. parf. du Sub.* Que je m'en fusse allé. *Prét. de l'Infin.* S'en être allé. *Prét. du Part.* S'en étant allé.

EMPLOYER, & tous les Verbes en *er* qui sont précédés d'un *y* grec.

Part. act. Employant. *Part. pas.* Employé. *Imparf. de l'Indic.* j'employois, tu employois, il employoit, nous employions, vous employiez, ils employoient. Les autres temps suivent la règle générale.

On ajoute ainsi un *i* après l'*y* grec, aux premières & secondes personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif & du présent du subjonctif de tous les Verbes qui ont le participe actif en *yant*, comme *voyant*, *essayant*, &c.

Les Verbes suivants, tant réguliers qu'irréguliers, sont exposés seulement avec leurs temps primitifs, le futur présent de l'indicatif, & l'imparfait du subjonctif. On laisse le soin d'y ajouter les temps & les personnes qui ne sont pas ici, & qui sont en usage.

Conjugaisons des verbes réguliers.

INFINITIF.	PARTICIPE INDICATIF.	PARTICIPE IMPERSONNEL.	PRESENTE IMPERSONNEL.	FUTUR IMPERSONNEL.	PARTICIPE IMPERSONNEL.	PRESENTE IMPERSONNEL.	FUTUR IMPERSONNEL.
Aimer.	Aimant.	Aimé.	J'aime.	J'aimerais.	Aimant.	J'aime.	J'aimerais.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentirais.	Sentant.	Je sens.	Je sentirais.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormirais.	Dormant.	Je dors.	Je dormirais.
Mentir.	Menant.	Menti.	Je mens.	Je mentirais.	Menant.	Je mens.	Je mentirais.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partirais.	Partant.	Je pars.	Je partirais.
Servir.	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servirais.	Servant.	Je sers.	Je servirais.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortirais.	Sortant.	Je sors.	Je sortirais.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tiendrais.	Tenant.	Je tiens.	Je tiendrais.
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je viendrais.	Venant.	Je viens.	Je viendrais.
Couvrir.	Couvrant.	Couvert.	Je couvre.	Je couvrirais.	Couvrant.	Je couvre.	Je couvrirais.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffrirais.	Souffrant.	Je souffre.	Je souffrirais.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondrais.	Répondant.	Je réponds.	Je répondrais.
Craindre.	Craignant.	Crainct.	Je crains.	Je craindrais.	Craignant.	Je crains.	Je craindrais.
Peindre.	Peignant.	Peint.	Je peins.	Je peindrais.	Peignant.	Je peins.	Je peindrais.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plairais.	Plaisant.	Je plais.	Je plairais.
Taire.	Taisant.	Ta.	Je tais.	Je taiera.	Taisant.	Je tais.	Je taiera.
Se taire.	Se taisant.	Produit.	Je produis.	Je produirais.	Se taisant.	Je produis.	Je produirais.
Produire.	Produisant.	Connu.	Je connais.	Je connaîtrais.	Produisant.	Je connais.	Je connaîtrais.
Connoître.	Connoissant.	Paru.	Je parais.	Je parais.	Connoissant.	Je parais.	Je parais.
Paroltre.	Paroltrant.				Paroltrant.		

I M P A R F A I T

du

S U B J O N C T I F.

de la Grammaire françoise.

Que j'aimasse. *v. a.*
 Que je sentisse. *v. a.*
 Que je dormisse. *v. n.*
 Que je mentisse. *v. n.*
 Que je partisse. *v. n.*
 Que je servisse. *v. n.*
 Que je sortisse. *v. n.*
 Que je tinssse. *v. a.*
 Que je vinsse. *v. n.*
 Que je couvrisse. *v. a.*
 Que je souffrisse. *v. a.*
 Que je répondisse. *v. a.*
 Que je craignisse. *v. a.*
 Que je peignisse. *v. a.*
 Que je plussse. *v. n.*
 Que je tussse. *v. a.*

Que je produisissse. *v. a.*
 Que je connussse. *v. a.*
 Que je parussse. *v. n.*

Verbes irréguliers de la 1e. 2e. & 3e. Conjugaison.

IMPARTAIT

INFINITIF. PARTICIPE PARICIPE INDICATIF.

INFINITIF.	PARTICIPE	PASSIF.	PRESENT.	PARTIC.	FUTUR.	SUBJONCTIF.
	Présent.	Présent.	Présent.			
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais.	Y'allai.	J'irai.	Que j'allasse. v. a.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je cours.	Je courrai.	Que je courusse. v. n.
Cueillir.	Cueillans.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.	Je cueillerai.	Que je cueillisse. v. a.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.	Je fuirai.	Que je fuisse. v. a.
Haïr.	Haïssant.	Haï.	Je haïs.		Je haïrai.	Que je haïsse. v. a.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.	Je mourrai.	Que je mourusse. v. n.
Acquérir.	Acquéraut.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquies.	J'acquerrai.	Que j'acquiesse. v. a.
Trefsaillir.	Trefsaillant.	Trefsailla.	Je trefsaille.	Je trefsaillis.	Je trefsaillirai.	Que je trefsaillisse. v. n.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.	Je vêtirai.	Que je vêtisse. v. a.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.	Je tiendrai.	Que je tinsse. v. a.
Déchoir.	Mouvant.	Déchu.	Je déchois.	Je déchus.	Je déchèrai.	Que je déchusse. v. n.
Mouvoir.	Pleuvant.	Mu.	Il pleut.	Il plut.	Il pleuvra.	Qu'il plût. v. a.
Pleuvoir.	Pouvant.	Pu.	Je peux.	Je pus.	Je pourrai.	Que je pusse. v. a.
Pouvoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.	Je saurai.	Que je m'assisse. v. a.
Savoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds.	Je m'assis.	Je m'asseoirai.	Que je valusse. v. n.
S'asseoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.	Je vaudrai.	Que je valusse. v. a.
Valoir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.	Je verrai.	Que je visse. v. a.
Voir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.	Je pourvoirai.	Que je pourvusse. v. n.
Pourvoir.	Veulant.	Veulu.	Je veux.	Je voulus.	Je voudrai.	Que je voulusse. v. a.
Veuloir.						

Verbes irréguliers de la 4^e. Conjugaison.

INFINITIF. PARTICIPE. PARTICIPE. INDICATIF.

A C T I F.
Présent.

Battre.
Boire.
Conclure.
Coudre.
Croire.
Dire.
Ecrire.
Exclure.
Faire.
Mettre.
Mordre.
Naître.
Nuire.
Rire.
Rompre.
Abondre.
Suivre.
Vaincre.
Vivre.

Battant.
Buvant.
Concluant.
Coulant.
Croyant.
Disant.
Ecrivant.
Excluant.
Faisant.
Mettant.
Mordant.
Naissant.
Nuissant.
Riant.
Rompant.
Abolissant.
Suivant.
Vainquant.
Vivant.

Présent.

Je bats.
Je bois.
Je conclus.
Je couds.
Je crois.
Je dis.
J'écris.
J'exclus.
Je fais.
Je mets.
Je mouds.
Je nais.
Je nuis.
Je ris.
Je romps.
J'abous.
Je suis.
Je vis.

Présent.

Je battis.
Je bus.
Je conclus.
Je coufis.
Je crus.
Je dis.
J'écrivis.
J'excluas.
Je fis.
Je mis.
Je moules.
Je naquis.
Je nuisis.
Je ris.
Je rompis.
Je suivis.
Je vainquis.
Je vécus.

Futur.

Je battrai.
Je boirai.
Je conclurai.
Je coudrai.
Je croirai.
Je dirai.
J'écrirai.
J'exclurai.
Je ferai.
Je mettrai.
Je moudrai.
Je naîtrai.
Je nuirai.
Je rirai.
Je romprai.
J'aboudrai.
Je suivrai.
Je vaincrai.
Je vivrai.

IMPARFAIT.

du

SUBSONCTIF.

Que je battisse. *v. a.*
Que je busse. *v. a.*
Que je conclusse. *v. a.*
Que je coufisse. *v. a.*
Que je crusse. *v. a.*
Que je disse. *v. a.*
Que j'écrivisse. *v. a.*
Que j'exclusse. *v. a.*
Que je fisse.
Que je misse. *v. a.*
Que je moulesse. *v. a.*
Que je naquisse. *v. n.*
Que je nuisisse. *v. n.*
Que je risse. *v. n.*
Que je rompisse. *v. a.*
v. a.
Que je suivisse. *v. a.*
Que je vainquisse. *v. a.*
Que je vécutse. *v. n.*

Remarques sur la prononciation.

Quand on parle des heures, on dit, *il est une heure, deux heures, &c. au nombre cardinal*, quoique ces nombres soient exprimés au *nombre ordinal*. Par la même raison on se sert indifféremment du *nombre cardinal* ou *ordinal*, quand on parle des jours du mois. Exemples, *nous sommes au quatre ou quatrième, c'est aujourd'hui le dix ou le dixième, &c. du mois*, quoique ces nombres soient au nombre ordinal.

On ne dit cependant jamais le *un* du mois.

L'usage a établi que même dans des discours graves, on employât les noms de nombres absolus, autrement *cardinaux*, en parlant de nos Rois & de nos Princes. Ainsi on dit, *Henri trois, Charles neuf, Henri quatre, Louis neuf, Louis quinze*. Mais on dit, *Henri second, François deuxième, Benoît treize*, ou *Benoît treizième*.

Le mot *vingt*, quand on ne parle que de *vingt*, s'écrit à la fin avec un *t*, de même que *cent*. Mais quand il y a plusieurs *vingts* & plusieurs *cents*, on y ajoute un *s*. Exemples, *vingt livres, cent livres, quatre-vingts livres, deux cents livres*.

Il faut observer, à l'égard de *vingt* au pluriel, qu'il ne prend l'*s* que quand il est immédiatement suivi d'un nom substantif. Exemples, *quatre-vingts livres, quatre vingts ans*.

Mais qu'il s'écrit sans *s*, quand il est suivi d'un autre nom de nombre auquel il est joint. Exemple, *quatre vingt deux livres, le quatre-vingt-troisième*; *mille* ne prend jamais d'*s*, & il faut écrire *deux mille, trois mille, &c.* On ne se sert de *mil* avec une seule *l*, que quand on marque l'année courante depuis une époque: comme quand on dit, *l'an mil sept cent soixante-treize, depuis la naissance de Jesus Christ*. Le mot *cent*, s'écrit sans *s*, parce qu'on ne parle dans cette phrase que d'une année, & parce que c'est au *nombre ordinal*: car c'est comme si l'on disoit, *l'an millième sept centième soixante-treizième depuis la naissance de Jesus Christ*.

L'*f*, ne se prononce point dans le mot *neuf*, lorsqu'il signifie *nouveau*. Exemples, *j'aurai un habit neuf à Pâques*, prononcez comme s'il y avoit *neu*.

Mais l'*f*, dans le mot *neuf*, se prononce comme *ve*, lorsque ce mot est un nom de nombre, & qu'elle est suivie

d'une voyelle. Exemple, *neuf écus* ; mais elle ne se prononce pas lorsqu'elle est suivie d'une consonne : Exemple, *neuf pistoles*.

Les deux *mm* immédiatement après un *i*, se prononcent l'une & l'autre. Exemples, *immortel*, *immuable*, *immunité*, *immense* ; prononcez, *im mortel*, *im-muable*, & leurs dérivés & plusieurs autres ; & non pas, *ain-mortel*, *ainmuable*, *ainmense*, ni *imuable*, &c.

Quand il y a deux *rr* de suite dans un même mot, ordinairement on n'en prononce qu'une, en allongeant un peu la voyelle précédente. Exemples, *barre*, *erreur*, *territoire*, *j'enverrai*, &c. Mais il faut excepter les mots suivants, & beaucoup d'autres dans lesquels les deux *rr* se prononcent. Exemples, *errant*, *errata*, *erroné*, *irrégulier*, *irrémissible*, *irréconciliable*, *irrité* ; comme aussi les futurs des Verbes courir, mourir, acquerrir & leurs composés, je courrois, je mourrois, &c. Prononcez comme s'il y avoit, *er-rata*, *ir-rémisable*, &c. & non pas, *érata*, *irémisable*, &c.

Le *b* est muet dans *plomb*, qui se prononce comme *plon*.

Il se prononce à la fin des noms propres. Exemples, *Achab*, *Caleb*, *Jacob*.

Le *c* se prononce comme un *g*, dans *Claude*, *Claudine*, *Cicogne*, comme s'il y avoit *Cigogne* ; *Eclogue* comme s'il y avoit *Eglogue*.

Quand il se rencontre deux *cc* de suite, avant *a*, *o*, *u*, *ou*, il n'en faut prononcer qu'un. Exemples, *accabler*, *occasion*, *accompli*, *occuper*, excepté *Bacchus*, qui se prononce *Bakkus*.

Mais si les deux *cc* sont suivis d'un *e* ou d'un *t*, le premier se prononce comme un *k*. Exemples, *succès*, *accent*, *occident*, *succint*.

Le *c* se prononce fortement comme un *k*, à la fin de la plupart de tous les monosyllabes. Exemples, *arc*, *bac*, *parc*, *fac*, *fisc*, *musc*, *Marc*, nom d'homme.

Mais le *c* ne se prononce point dans *cric*, ni dans *marc*, quand il signifie poids de huit onces, ou le reste des fruits ou des herbes, dont on a tiré le jus, & on prononce ce dernier mot comme s'il y avoit *mar*.

Il y a aussi plusieurs noms de plusieurs syllabes où le *c* se prononce fortement, comme *biffac*, *havresac*, *Jarnac*, *Tric-trac*, *Trafic*, *Echec*, *Estoc* ; on ne fait pas sentir le dernier *c* dans *Echècs* au pluriel.

Mais le *c* ne se fait pas sentir dans *clerc*, *broc*, *almanach*, *estomach*, *tabac*, *acroc*, & sur-tout dans les noms où le *c* est précédé d'une *n*, comme *blanc*, *franc*, *jonc*; ce *c* final ne se prononce point, si ce n'est avant une voyelle en récitant des vers, & dans une prononciation vive & soutenue.

On prononce le *c* dans *donc* lorsqu'on tire une conséquence. Exemple, *Dieu est infiniment bon*, *Donc* il faut l'aimer par-dessus toutes choses.

Le *c* & le *t*, se prononcent dans *exact*, *paix*, *correct*, mais on ne prononce pas le *t* dans *respect*, *aspect*, *circonspect* & *suspect*.

Le *c* se prononce comme une double *ff*, ou durement lorsqu'il y a une cédille dessous le *ç*. Exemple, *François*.

Quand ces syllabes, *cha*, *che*, *chi*, *cho*, *chu*, se trouvent dans les mots *François*, elles se prononcent ordinairement. Exemple, *charité*, *Ezéchiel*, *chose*, *chute*.

Mais *ch*, se prononce comme un *k*, dans *Achab*, *Archange*, *Cham*, *chirographaire*, *chiromance*, *Chosroës*, *Chersonese*, *échos*, *archiépiscopal*.

Chi, dans *Melchisedec*, se prononce comme dans *Ezéchiel*.

Dans les noms adjectifs, le *d* final se prononce comme un *t*, lorsqu'il se trouve avant un substantif auquel il se rapporte, lorsque le substantif commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Exemples, *grand orateur*, *grand homme*, *second héritage*, *profond abyme*; prononcez comme s'il y avoit *grant orateur*, *grant homme*, ainsi des autres.

Mais si le mot qui suit ces adjectifs n'est pas leur substantif; on ne fait point du tout sonner le *d*; c'est pourquoi l'on dit *grand* & *gros*, comme s'il y avoit *gran* & *gros*.

Rédemption & ses dérivés, se prononcent comme s'il y avoit *redamption*.

Dans le mot *gagnage*, on a un exemple de chacune des trois prononciations du *g* François. Dans la première syllabe le *g* est dur. Dans la seconde il est doux. Dans la troisième, il se prononce comme *je*.

Le *g* à la fin des noms substantifs ne se prononce pas, même avant une voyelle. Exemples, *étang*, *rang*, *fauxbourg*; excepté *joug* devant une voyelle, où il prend le son du *k*; *mon joug est doux*, *suer sang* & *eau*.

Le *g* se prononce dans *bourg*, mais il ne se prononce pas dans les composés. Exemples, *Luxembourg*, *Strasbourg*, &c. qui

se prononcent comme *Luxembour, Strasbour, &c.*

La premiere syllabe d'*heureux* se prononce comme *heure*, & non pas *hureux*.

La lettre *m* a le son d'une *n* avant une autre *m*, un *b*, un *p* & un *t*. Exemples, *emmener, combat, embaumer, imbu, exemple, impie, tromper, champ, comptable, comtesse*; on prononce *combat, enbaumer, &c.*

On prononce les deux *mm* dans *Emmanuël, comminatoire, commutation, commuer, &c.*

On ne fait point du tout sentir l'*m* qui se trouve à la fin d'une syllabe, lorsque la suivante commence par une *n*. Exemple, *automne, colonne, condamner, &c.* On prononce *autone: solennel & ses dérivés*, se prononcent comme s'il y avoit *solanel*.

La lettre *n* se prononce toujours devant une voyelle ou une *h* non aspirée, lorsque cette *n* finale est à la fin d'un pronom ou d'un nom adjectif, immédiatement suivie de son substantif. Exemples, *mon ame, bon esprit.*

Mais l'*n* finale n'a que le son nasal dans les autres mots, soit substantifs, soit adverbes ou d'autres, de quelque maniere que commencent les mots suivants; elle se prononce & ne doit point sonner sur la voyelle suivante. Exemples, *charbon ardent, un bien avantageux, plan utile, dessein honnête, &c.*

Dans le mot suivant, avant une voyelle, on fait sentir deux *nn*, *un avantage, &c.*

Dans les mots où il y a deux *nn* de suite, on n'en prononce qu'une. Exemples, *année, anneau, innocent, &c.* excepté *annuel, connexité, conniver, innover &c.* où les deux *nn* se prononcent.

Le *p* se prononce dans les mots suivants, *Apt, Ville, rapt, baptismal, baptistaire, lieu où l'on baptise; nuptial, Assomption, exemption, extrais baptistaire, &c.*

On prononce la lettre *s*, à la fin de tous les mots qui viennent des langues étrangères. Exemples, *Agnès, Cléophas, Crésus, gratis, Mars, Mathias, panaris, relaps, Sinus, Tunis, Vénus, &c.* excepté *Thomas, & Judas*, si ce n'est devant une voyelle.

L'*s* finale ne sonne jamais lorsqu'elle est après une consonne dont le son est fort; comme, *c, f, l, r, q.* Exemple, *les Ducs & Pairs, des sacs ouverts, des chefs attentifs à la gloire, des périls inévitables, des trésors immenses, des coqs*

admirables ; prononcez les *Ducs & Pairs*, &c.

Mais quand l'*s* finale ne se prononce pas, comme dans ces mots, *dangers*, *horlogers*, *bergers*, &c. on prononce l'*s* suivante avant une voyelle, sur-tout en public. Prononcez par exemple, *dangers inévitables*, en faisant sonner l'*s* sur la voyelle suivante ; il en est de même si l'*s* est précédée des consonnes *d*, *t*. Exemples, *nids*, *nuds*, *fruits*, *Gots* ; on ne prononce pas le *d*, ni le *t*.

On prononce toujours l'*s* finale des adjectifs, immédiatement suivis de leur substantif, & des pronoms quels qu'ils puissent être, avant les mots avec lesquels ils ont une liaison très-étroite. Exemples, *de belles actions*, *des hommes*, *mes affaires*, *bons enfants*, *vous aimez*, &c.

La double *ss* se prononce comme une *s* forte. Exemple, *assassin*, *amasser*, *poissons*, &c.

L'*s* se met à la fin des noms pluriels, tant substantifs qu'adjectifs, terminés par un *e* fermé. Exemples, *des vérités méprisées* ; il ne faut point écrire *des vérités méprisées*, &c. comme on voit dans les anciens livres.

On prononce le *t* dans *avant-hier*, à cause de l'*h* muette qui le suit ; on ne prononce jamais *avans-hier*, ni *avan-hier*,

On prononce de même *arithmétique*, & non pas *arismétique*.

Le *t* à la fin de *Christ*, se prononce quand ce mot est seul, comme s'il y avoit *Christe*, mais dans *anæchrist*, l'*s* ne se prononce pas.

Ayant, *Payen*, *ayeul*, *cayer*, se prononcent comme s'il y avoit *a-iant*, *a-ieul*, *Pa-ien*, &c.

Des *Ciseaux* de Tailleurs d'habits, n'ont point de singulier, de même que des *Mouchettes*, des *Tenailles*.

Hymne, *orgue*, *fourmi*, *épitaphe*, *règlisse*, *horloge*, sont plutôt féminins que masculins.

On ne doit jamais dire, *il fait bien du bien*, mais il faut dire, *il fait beaucoup de bien*.

On ne doit jamais dire, *montez en haut*, *descendez en bas*, mais on doit dire simplement, *montez*, *descendez*, ou *montez*, *descendez dans un tel appartement* ; *montez plus haut*, *descendez plus bas*.

Voyons voir, *voyez voir*, &c. sont des expressions ridicules, il suffit de dire simplement, *voyons*, *voyez*.

Toutes les lettres dans le latin se prononcent, exceptez cependant, *Sanctus*, *sanctuarium*, & quelques autres en très-petits nombres, dans lesquels le *c* ne se prononce pas ; ainsi on prononce, *Santus*, &c.

- A**, se prononce comme *ah* ! en ouvrant fort la bouche.
X, se prononce comme *ixe* & non pas *isque*.
Z, se prononce comme *zéde*, & non pas *zédre*.

Usage des Lettres capitales.

Il faut mettre une lettre capitale au nom *Dieu*. On écrit ainsi **JESUS CHRIST**.

On met une lettre capitale à tous les noms propres.

Noms propres, Pierre, Marie, de Bourbon, de Conti, &c.

De Royaumes, France, &c.

De Villes, Paris, Rouen, Metz, &c.

De Rivieres, la Seine, la Mozelle, &c.

De Dignités, Roi, Evêque, Président, Conseiller, &c.

D'Arts, Imprimeur, Peintre, Graveur, &c.

De Métiers, Mercier, Pâtissier, &c.

De Fêtes, Pâques, Pentecôte, &c.

De Jours, Lundi, Mardi, &c.

De Mois, Janvier, Février, &c.

Tout écrit ou discours, de quelque nature qu'il soit, se commence par une lettre capitale.

On met une lettre capitale après un point, lorsqu'on commence une nouvelle phrase.

Toutes les fois qu'on recommence à la ligne, on met une lettre capitale.

Tous les Vers se commencent par une lettre capitale.

Pour lire avec bonne grace, on vous apprendra que les mots qui finissent par une consonne, quand ils sont devant d'autres mots qui commencent par une voyelle, doivent être prononcés comme si les deux mots ne faisoient qu'un mot. Exemples, *mon ame, mon esprit, tout esprit, vont avec, vont ensemble*, & autres semblables.

On doit se proposer pour fin, en apprenant à lire, de pouvoir ensuite écrire correctement; c'est ce qu'on appelle Orthographe. Il est impossible de bien savoir l'Orthographe, si l'on n'apprend les premiers principes de la langue.

Les premiers principes de la langue sont les déclinaisons des Noms & les conjugaisons des Verbes.

Les déclinaisons des Noms sont faciles, vous en avez vu des exemples.

Les conjugaisons des Verbes sont plus difficiles, mais elles sont d'une nécessité absolue.

Quand on possède bien la variété des syllabes & des sons de tous les temps & des personnes des Verbes, on fait plus de la moitié de l'Ortographie.

Apprenez par cœur tous les temps des Verbes, épellez-en les mots par cœur.

Vous ne sauriez mieux faire que de prendre les différents temps des Verbes pour exemple d'écriture. On l'a approuvé.

Faute d'observer ce que dessus, les artisans, les filles, les femmes, les personnes qui lisent peu, ceux qui lisent sans réflexion, ne savent point l'Ortographie, & cela fait bien les trois quarts du monde. Si l'on exerçoit bien les enfants dans les conjugaisons des Verbes, on ne les entendroit pas si mal parler; car si l'on y fait attention, ceux qui pechent en parlant, ne le font que dans les temps & dans les personnes des Verbes, & ce langage corrompu est un obstacle insurmontable à l'Ortographie: ce seroit donc un grand bien d'apprendre aux enfants les conjugaisons des Verbes dès la plus tendre jeunesse, puisque c'est le plus court & le plus sûr moyen d'apprendre l'Ortographie, & que ce n'est que par là qu'on peut être assuré qu'on la fait & qu'on parle bien.

Presque tous les pluriels des Noms, substantifs ou adjectifs, masculins ou féminins ou participes déclinaibles, se forment du singulier en y ajoutant *s* à la fin; Ange, c'est le singulier, ajoutez *s*, Anges, c'est le pluriel, homme, hommes, femme, femmes, aimé, aimés, loué, loués, admiré, admirés.

Presque tous les adjectifs féminins, se forment du masculin, en ajoutant *e*; blond c'est le masculin, ajoutez *e*, blonde est le féminin, uni, unie, grand, grande, connu, connue, aimé, aimée. Il y a des exceptions que l'usage apprendra.

Apprenez & exercez-vous à décliner toutes sortes de Noms, & à conjuguer toutes sortes de Verbes; cette étude vous deviendra un jeu & un amusement très-agréable. C'est un divertissement des plus utiles & des plus nécessaires à toutes sortes de personnes.



F I N.